

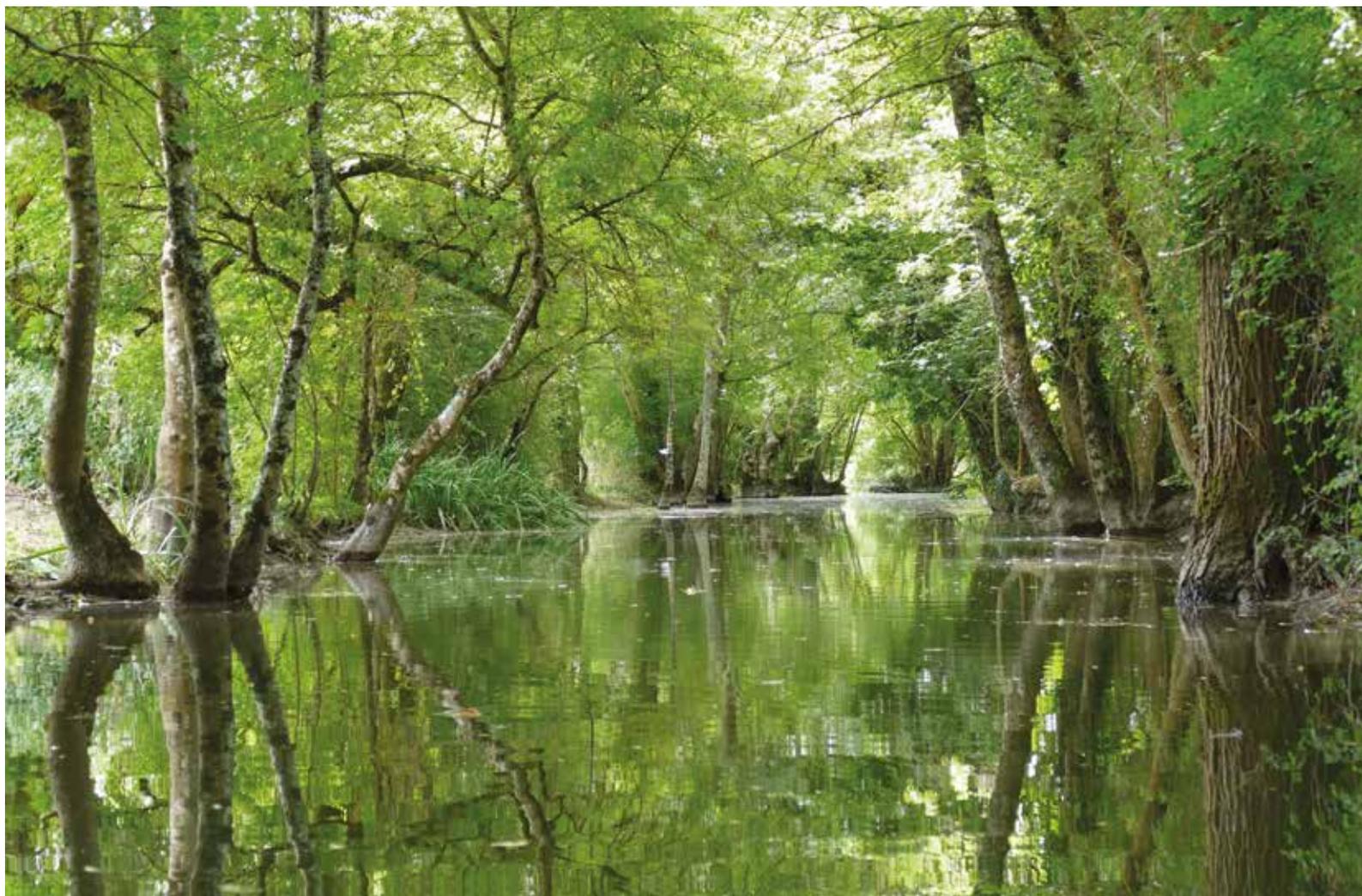
H A U T E



S A I N T O N G E

/// 129 COMMUNES

Le MAG de la Communauté des communes de Haute-Saintonge /// N°5



/// NOTRE VIE ENSEMBLE

03 > ÉDITO

04 > PIERRE BORDE
Parcours d'un humaniste

06 > VITREZAY
Entre terre et eau

08 > L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE
Un accès par Vitrezay

10 > LA CIGOGNE BLANCHE
BioSphère Environnement

12 > L'ÉCOLE DE VOILE DE PORT MAUBERT
Un pôle multisports

14 > VOILE & CANOË-KAYAK
Des activités scolaires pour tous

16 > LA GESTION DES COURS D'EAU
Dans les méandres des rivières

22 > CARTOGRAPHIE
L'hydrographie de Haute-Saintonge

24 > EAU 17
70 ans de service public

26 > LES THERMES
De la géothermie à la thérapie

28 > LES ANTILLES
Les tropiques en Haute-Saintonge

30 > LE MOULIN DE CHEZ BRET
Une plongée dans l'histoire

32 > AQUACULTURES
Caviar, spiruline, poissons d'ornements

34 > PLANS D'EAU
Port du Lys, Flow Vélo, Piscines...

36 > LA RANDO DES CULS SALÉS
À voile, en VTT, en paddle, à pied...

40 > AGENDA



Magazine de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge
7, rue Taillefer - 17500 Jonzac
05 46 48 12 11
contact@haute-saintonge.org

Directeur de la publication : Claude Belot
Secrétaire de rédaction / Rédaction : Laurent Diouf
Contribution : Barbara Lurcin (encadré Eau Thermale Jonzac)
Création Graphique : Pauline Charrier, Audrey Lecour
Photographies : Véronique Sabadel / CDCHS (sauf mention contraire)

Impression : Maury Imprimeur - Tirage : 40 000 ex.
Distribution : La Poste du 4 au 8 juillet 2022
Dépôt légal à parution - N° ISSN en cours
Tous droits de reproduction réservés

Une immense eau de vie et les meilleures eaux pour la vie



En Haute Saintonge, l'eau est partout l'hiver et l'été, beaucoup de nos rivières, du bassin de la Seugne en particulier, ressemblent plus à des oueds sahariens qu'à des cours d'eau même si les vallées sont toujours aussi vertes.

Tout cela est une apparence bien réelle mais si on y regarde de plus près en creusant au fond de la Seugne à Champagnac, on retrouve très vite une eau de belle apparence comme lorsque l'on creuse le sable sur la plage.

En réalité, l'eau est partout dans notre sous-sol en toute saison, d'une abondance et d'une qualité exceptionnelle et elle est de ce fait une de nos richesses. Aujourd'hui, elle tient une importance croissante du fait de sa raréfaction sur la planète avec le réchauffement climatique mais nous détenons les plus grosses réserves souterraines d'eau de la Charente Maritime dans les étages géologiques du Turonien et du Cénomaniens entre autres.

Et bien sûr, nous avons les eaux très profondes du Trias sur le socle granitique, à près de 2000m de profondeur, très chaudes et d'une qualité thérapeutique exceptionnelle.

Les grandes civilisations, quand on regarde de près l'histoire, ont toutes eu une constante commune qui est la maîtrise de l'eau. De ce fait, ici en Haute Saintonge, nous avons mesuré il y a maintenant pas mal d'années les limites de l'accès aux puits pour la consommation humaine d'eau potable et dès que nous avons su le faire, nous avons développé des puits un peu plus profonds, où la qualité de l'eau était satisfaisante, et l'avons distribuée avec des réseaux. Tout cela a commencé il y a à peine moins d'un siècle et aura mis un demi siècle à se dérouler, Jonzac en 1934 et le village des Arnaudeaux entre Saint Simon de Bordes et Jonzac en 1984.

Mais la maîtrise de l'eau ce n'est pas que la distribution d'eau potable, c'est aussi en bord de Gironde, l'aménagement des ports et cela fait bien longtemps que Port Maubert ou Vitrezay qui sont les plus importants des petits ports de l'estuaire sont actifs pour la pêche mais aussi pour le commerce et la navigation du moins jusqu'à l'arrivée du chemin de fer et des camions.

Nos rivières ont aussi été un lieu de navigation, la Seugne était navigable, ce qui fait rire aujourd'hui. En réalité, la villa gallo-romaine de

Jonzac construite au bord la Seugne avait un port et les productions pouvaient être acheminées ainsi car il n'y avait aucun obstacle à ce moment-là empêchant de naviguer. Les obstacles ont été créés par l'homme avec les moulins. L'eau a donc été utilisée pour le transport des marchandises mais l'eau n'est pas que navigabilité, mobilité, elle peut être aussi source d'énergie.

Quand on a mis sur nos rivières un moulin tous les kilomètres pour produire l'énergie nécessaire pour fabriquer la farine avec notre bon froment, on est passé à l'eau source d'énergie et tous ces moulins qui produisaient la farine utilisaient l'énergie cinétique de l'eau qui développait des puissances étonnantes.

Toujours pour l'énergie, on sait que le gradient géothermique de la planète est ainsi fait qu'il est de 3° pour 100 m. Donc quand on est à 500 m de profondeur, on a une eau plus chaude de 15° que l'eau de sub-surface ce qui permet une utilisation de toutes les nappes supérieures dans lesquelles on peut puiser pour une utilisation géothermique. Ainsi, le centre des congrès, le casino de Jonzac, l'hôtel Vacances Bleues sont chauffés l'hiver et rafraîchis l'été par l'énergie calorifique des eaux souterraines. Tout cela fonctionne parfaitement et est transposable partout.

Si on va plus profond, au socle granitique, on a de l'eau à 65° utilisable pour le chauffage urbain. Le 3ème puits thermal et géothermique réalisé récemment à Jonzac a un débit important qui permettra de chauffer une grande partie d'un nouveau quartier.

Puis, enfin, ces eaux qui, à l'œil nu, ne se différencient pas sont en réalité très différentes dans leur composition physicochimique fine et peuvent permettre lorsqu'elles sont mises en œuvre d'une façon très professionnelle dans des thermes, une source de santé reconnue sur critères scientifiques par l'Académie de Médecine.

L'eau est aussi une source de beauté puisque certaines peuvent avoir des propriétés particulières pour tout ce qui est du traitement de la peau avec des produits cosmétiques enrichis de notre eau très profonde.

Et cette valorisation permanente de l'eau nous permet de dire aujourd'hui que la Haute Saintonge est vraiment une terre de grande civilisation puisqu'elle a été en mesure au fil des siècles et des années de trouver à cette eau des usages et des vertus dont nous profitons tous.

Au pays de la meilleure eau de vie du monde, nos eaux de Haute Saintonge sont aussi pour notre bien à tous les meilleures eaux pour la vie.

Et puis, ce sont nos eaux qui permettent tous ces beaux paysages les plus divers au milieu desquels nous avons le bonheur de vivre notre quotidien.

CLAUDE BELOT

Président de la communauté
des communes de Haute-Saintonge,
Président honoraire du conseil départemental,
Sénateur honoraire de la Charente-Maritime.

PIERRE BORDE

parcours d'un humaniste

Maire de Boscamnant, éleveur aujourd'hui retraité, Pierre Borde est comme une vigie sur le territoire saintongeais. Honoré de plusieurs distinctions – Commandeur du Mérite Agricole, Officier de l'Ordre National du Mérite –, Pierre Borde reste un homme discret. Il promène un regard humaniste sur la vie. Une vie qu'il estime chanceuse et bienveillante à son égard, et qui fut jalonnée de rencontres marquantes. C'est un témoin attentif des changements qui sont survenus sur le territoire au fil des décennies où il a accompagné ses administrés. Après avoir placé l'animal au centre de ses activités professionnelles, c'est désormais le patrimoine végétal et les menaces climatiques qui le préoccupent.

Réflexion et délibérations

Pierre Borde est né en mars 1945 à Boscamnant, commune dont il est le maire actuellement. Il devient agriculteur en 1965, au sortir de son service militaire, non sans avoir passé avec brio le concours d'entrée de l'École des officiers de Saint-Cyr à l'invitation de sa hiérarchie. Mais il n'intègre pas cette prestigieuse institution, préférant une autre voie, celle de l'agriculture.

Pierre Borde s'installe sur la ferme familiale tenue par son père qui se partage entre vigne et élevage, comme presque toutes les exploitations de la région à l'époque. Tout simplement parce que certaines terres se prêtent à la vigne, et d'autres ne le permettent pas, car trop humides ou trop exposées au risque de gel. Autodidacte accompli, il suit les cours par correspondance de l'École d'agronomie de Purpan à Toulouse.

Pour la partie élevage, il travaille donc en association avec son père, sur une race laitière. Il s'investit pleinement dans ce domaine. Parmi les nombreuses responsabilités qu'il a exercées, on peut citer Administrateur de la coopérative laitière de Baignes et Administrateur départemental du contrôle laitier en Charente-Maritime de 1967 à 2005.

En parallèle à la filière laitière, Pierre Borde et son père font du veau de Chalais (un veau de trois mois élevé sous la mère). Une laiterie, qui collecte le lait en surplus, organise aussi un concours annuel pour élire les plus beaux animaux. Un des responsables

de cet événement prend alors contact avec lui. L'aventure des concours va commencer pour Pierre Borde.

Le recordman

Pierre Borde intègre le syndicat Prim'Holstein (race bovine plutôt grande, anciennement appelée Pie Noire). Il en devient Vice-Président départemental dès 1968 et Premier Vice-Président national à partir de 1970. Sur le plan professionnel, la production de veau sous la mère s'est arrêtée pour faire place uniquement à la production laitière. Et il devient aussi sélectionneur. Il continue de se former. Les concours départementaux, régionaux puis nationaux s'enchaînent.

Pierre Borde est détenteur du record de Premier prix au Salon de l'Agriculture. Un record qui ne pourra jamais être battu ! L'explication est simple. Pendant longtemps, ces concours étaient réservés aux éleveurs qui se portaient candidats. Mais les temps ont changé, la démarche n'est plus la même.

Désormais les sélections des animaux présentés dans les concours se font sur désignation des syndicats des races bovines. Grâce aux données informatiques aujourd'hui disponibles, les animaux les plus performants sont vite repérés et sollicités pour les concours. Mais la gestion moderne des élevages fait qu'il y a désormais beaucoup plus de mouvement. Un tel cumul de records pour un seul éleveur est donc désormais impossible.

Le juge

Bien implanté dans ce circuit des concours, Pierre Borde a naturellement été sollicité pour être jury. Là aussi, il a suivi une formation spécifique pour occuper cette fonction. Pas question, bien sûr, d'être juge et partie. Il arrête donc de concourir pour se consacrer pleinement à cette activité. Au fil du temps, il est amené à devenir juge unique : l'organisation des concours s'est resserrée, passant de 2/3 membres d'un jury, à une seule personne.

Compte tenu de ce changement, il demande et obtient que le juge unique puisse exprimer les raisons de son choix pour la désignation des prix (ce qui n'était pas le cas avant sa demande, le juge n'était pas tenu de se justifier). Comme lorsqu'il était concurrent, ses

fonctions de juge de concours d'élevage bovin l'emmènent dans de nombreux pays (Allemagne, Italie, Canada, États-Unis, etc.). C'est d'ailleurs à l'occasion d'un déplacement en Hollande pour un concours qu'une de ses filles qui l'accompagne fera connaissance de son futur mari. Le couple se marie et s'installe à son tour. Pierre Borde leur confie l'élevage. À ce moment-là, les quotas laitiers sont mis en place. Pour ne pas payer de pénalités sur les surplus, Pierre Borde réduit alors son troupeau, puis finit par arrêter totalement la production laitière.

Son épouse reste chef d'exploitation et il continue bien évidemment les concours. Mais pour être plus libres, ils développent un élevage de Limousines avec une vingtaine de têtes au départ. À partir de là, en toute logique et toute honnêteté, Pierre Borde se retire de la présidence de Prim'Holstein et de sa fonction de juge, estimant qu'il n'y a plus sa place puisqu'il n'exploite plus cette race bovine. Mais la nature a horreur du vide et les concours restent une passion dévorante. Les éleveurs Limousins le sollicitent à leur tour et il accepte bien volontiers — et légitimement — de les rejoindre. Comme auparavant, une formation spécifique est nécessaire avant d'exercer les fonctions de juge pour la race limousine. Fonction qu'il exercera pendant une douzaine d'années avant de prendre sa retraite.

L'engagement public

On comprend à l'énoncé de toutes ces activités que Pierre Borde a, dans un premier temps, refusé de faire partie du conseil municipal de Boscamnand par manque de temps ! D'autant qu'il occupe beaucoup d'autres fonctions. Notamment, Administrateur départemental GDS (Groupement de Défense Sanitaire), Président de la caisse locale des assurances Groupama de Montguyon et Montlieu-la-Garde pendant 41 ans, Vice-Président de la FRGDON (Fédération Régionale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), Vice-Président de l'Hôpital de Boscamnand depuis 1989, délégué à la CDCHS depuis 2001...

Pour autant, le fait de participer à une opération de restructuration d'exploitations agricoles lui donne de l'assurance dans l'organisation des échanges et le fait de mener à bien les discussions nécessaires. De trois exploitations au départ, c'est finalement dix-huit exploitations qui seront concernées par cette sorte de remembrement à l'amiable pour lequel Pierre Borde a réussi à faire dialoguer des personnes qui parfois ne se parlaient pas entre elles. Fort de cette réussite, lorsqu'on le sollicite de nouveau, il accepte cette fois-ci de faire partie du conseil municipal de Boscamnand en 1977, puis devient adjoint au Maire. C'est le début d'une autre longue passion renouvelée.

Pierre Borde est élu Maire de Boscamnand en 1989. Il a depuis été réélu sans discontinuer. Malgré sa volonté annoncée à plusieurs reprises de ne plus se représenter, les circonstances l'on amené à briguer de nouveaux mandats. Ce qui le guide avant tout dans l'exercice de ses fonctions d'élu, c'est le fait d'être au service de et de rendre service à ses administrés, en étant près des gens comme une seconde famille.

En tant que maire de Boscamnand, Pierre Borde a initié notamment la construction d'une maison de retraite médicalisée, la reconversion d'un pavillon du sanatorium en hôpital de proximité, la création de logements communaux, l'aménagement des salles d'écoles en salles de réunion, la construction d'une nouvelle mairie, la réouverture et l'aménagement de chemins ruraux, la réalisation d'un plan de défense incendie avec le SDIS...

Changements de cap

Lorsque l'on demande à Pierre Borde quels changements constate-t-il dans la manière d'exercer un mandat de maire, avec le recul et son expérience, il met en perspective deux aspects. Soulignant qu'une commune rurale n'a évidemment rien de comparable avec

une grande ou une petite ville, il compare un élu de campagne à un généraliste qui doit avoir réponse à tout.

L'exercice du mandat se fait aujourd'hui de manière moins verticale, plus diversifiée, à l'image de la société qui a évolué. Le Conseil municipal est plus représentatif de la population de la commune, plus paritaire entre hommes et femmes qu'à une certaine époque. Les tranches d'âge sont aussi plus larges. Et les membres du Conseil municipal sont choisis et élus en fonction de leurs qualités, leurs compétences, leurs disponibilités, etc. Il y a moins de tractations et plus de concertation. Pour Boscamnand, il y a 11 conseillers et conseillères pour 430 habitants.

L'autre aspect du changement que Pierre Borde constate se situe au niveau du profil sociologique des élus comme des administrés. Avant, il y avait une population locale d'agriculteurs et d'artisans dont le métier se faisait sur place, dans le village... Aujourd'hui, la population active travaille, par exemple, à l'hôpital à Boscamnand ou à Libourne, d'autres personnes sont en entreprise, etc. Les catégories professionnelles ont beaucoup changé.

Et une nouvelle population se fait jour avec de nouveaux retraités qui s'installent et découvrent la campagne. Cela apporte du sang neuf à la commune, ce qui est positif, mais cela suppose aussi de changer de priorités et de demandes (qui ne sont pas toujours les mêmes que celles des locaux). Enfin, les relations humaines ont elles aussi beaucoup changé. Elles se sont justement déshumanisées à l'heure où beaucoup de choses se passent par email plutôt que par contact direct. Un phénomène qui s'est encore accéléré depuis l'apparition de la Covid.

L'humaniste

Derrière ce constat, on devine la sensibilité, la fibre humaniste de Pierre Borde, qui le portent à se consacrer à la nature et à l'environnement, et ce d'une manière de plus en plus affirmée depuis qu'il est à la retraite. Reconnaissant bien volontiers avoir commis des erreurs lorsqu'il était exploitant en matière de désherbage préventif par exemple, comme beaucoup d'autres à l'époque. Il constate néanmoins un profond changement d'attitude, de techniques et d'emploi de produits, dans la façon dont les agriculteurs abordent aujourd'hui ce problème.

Pour Pierre Borde, être écologique, c'est justement commencer par être raisonnable, faire preuve d'humilité et accepter que nous sommes tous des pollueurs. Ensuite, il s'agit d'apprendre à protéger l'environnement, sans dogmatisme, en faisant preuve de sagesse, de respect envers les hommes, les animaux et la nature. Le discours qu'il prononce lorsqu'il est élevé au grade d'Officier de l'Ordre national du mérite en 2021 — décoration remise en présence de et par l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin — témoigne de son engagement civique et éthique, de ses craintes aussi pour notre monde de plus en plus soumis aux nouvelles technologies et menacé par le changement climatique. Citant pour l'occasion aussi bien Montaigne, Teilhard de Chardin, Victor Hugo, Prévert, Saint-Exupéry que les Beatles et Martin Luther King, Pierre Borde réaffirme pour l'occasion sa vision humaniste. Une vision marquée et renforcée en croisant des personnages exceptionnels comme Albert Schweitzer qu'il a côtoyé une semaine lorsqu'il était encore adolescent.

Le célèbre docteur passait alors une semaine de vacances chez les parents d'un élève de son internat qui étaient de Lambaréné (ville du Gabon où Albert Schweitzer a créé un hôpital qui porte son nom et un musée qui retrace son action). Une rencontre déterminante qui lui a fait prendre conscience de la notion d'humanité. L'attention portée aux autres, le respect, la fraternité, l'écoute, l'amour... Cette notion d'humanité qui reste fondamentale pour Pierre Borde dans sa vie personnelle, professionnelle, et d'élu.

VITREZAY

Entre terre et eau

Vitrezay est un site exceptionnel situé sur les bords de la Gironde. Ce lieu unique fait partie, avec la Maison de la Forêt, du réseau des Échappées Nature mis en place par le Conseil Départemental de Charente-Maritime et géré par la Communauté de Communes de Haute-Saintonge. C'est un espace naturel offrant aux visiteurs de multiples activités et des expériences découvertes dans un environnement préservé. Croisières, pêches, balades en calèche, visites guidées, tir à l'arc, randonnées pédestres, circuit vélos (VTC et VTT), restauration, valorisation de la faune et de la flore... Ouvert à un large public, Vitrezay est un espace à la fois ludique et pédagogique, comme le souligne Charlotte Daneau, responsable du site.

Vitrezay - Photo : © CDCHS

Échappée Nature

Prêter une attention particulière aux espaces naturels sensibles. Les préserver, les classer. Et surtout les valoriser auprès du public : proposer des activités, faire des animations, de la médiation. Faire en sorte qu'un endroit protégé reste un espace ouvert et gratuit, à l'inverse de certaines réserves naturelles qui sont fermées au public. C'est dans cet esprit que Vitrezay a vu le jour, en 2005, sur un terrain racheté par le Département pour être classé et mis en valeur grâce à une gestion concertée par la Communauté de Communes de Haute-Saintonge.

Le Département intervient notamment sur le financement des travaux et gère l'espace naturel et les plans d'eau via un technicien départemental basé sur le site de Vitrezay. La CDCHS intervient au niveau de la programmation, de l'animation et de la promotion... À son ouverture, Vitrezay faisait partie des Pôles Nature créés à l'initiative de Claude Belot, à l'époque Président du Département. C'est désormais l'une des Échappées Nature les plus fréquentées de Haute-Saintonge.

Mission découverte

La mission principale de Vitrezay est de faire découvrir le milieu naturel de l'estuaire en s'adressant à différents types de publics. À commencer par les scolaires qui sont reçus d'avril à juin dans le cadre d'animations pédagogiques. Au total, il y a le choix entre une dizaine de propositions, dont des initiations à la pêche et des sessions de découverte des insectes aquatiques par exemple.

D'autres propositions sont offertes au grand public familial. En particulier des visites guidées avec un animateur — sur réservation — pour découvrir la faune et la flore des marais ; avec une attention particulière pour les oiseaux qui font l'objet de suivis scientifiques dans cette zone. Le parcours peut s'adapter au souhait des personnes et être plus tourné vers l'estuaire que vers l'intérieur des marais.

Parmi les nombreuses activités, il y a aussi des balades en calèche, du tir à l'arc depuis deux ans, des courses d'orientation avec recherche de traces et d'indices d'animaux. Ce circuit, qui se fait de préférence en groupe, est jalonné de balises (une plume, un os, une empreinte) qui permettent de fournir un descriptif du milieu arpenté.

Animations pour tous

Sur l'eau, une sortie en kayak est organisée deux fois par an, au départ de Port-Charon et arrivée à Vitrezay. C'est une initiative grand public, ouverte à tous. Sur terre, le Sentier des Arts, manifestation artistique annuelle, investit également le terrain de Vitrezay. On peut voir encore quelques œuvres de land-art des éditions antérieures. Celles-ci continuent de trôner tels des totems et suscitent sans relâche des photos. Les nombreux visiteurs peuvent par ailleurs se restaurer et dormir sur place. Et le site abrite aussi une boutique qui propose de nombreux produits locaux.

Chaque année, la fête du port est l'occasion d'une manifestation vraiment récréative avec des structures gonflables, une ferme pédagogique, etc. Et les improbables vélos customisés de la compagnie Tandem Production qui reprennent du service cette année. Tout au long de la saison, des vélos (VTC, VTT et trottinettes électriques tout-terrain) sont d'ailleurs proposés en location pour découvrir différemment l'estuaire et les marais. Il est à noter que le Canal des 2 Mers en vélo passe en partie par Vitrezay.



Vitrezay - Photo : © CDCHS

Dans cet esprit, parmi les projets en cours de réflexion, il y a celui de créer une animation VTT pédagogique pour les scolaires autour de quelques séances de vélo sur le site de Vitrezay. Cette animation trouve son sens par rapport à l'Éducation nationale qui met en avant aujourd'hui le "savoir rouler", comme cela a été fait avant pour le "savoir nager".

Au commencement était la pêche

Au début, la vocation initiale de Vitrezay était axée autour de la pêche de loisir. D'où la création des étangs. Au départ, avant que la gestion ne soit confiée à la CDCHS, le site a donc été géré par la Fédération de pêche via l'association Tourisme et pêche. Des activités de pêche étaient possibles dans les étangs du Pôle Nature qui ont été spécifiquement empoissonnés au départ pour cette pêche de loisir.

Des locations d'emplacements pour les pêcheurs étaient donc proposées. Les postes étaient loués à la journée ou à la demi-journée. Avant cela encore, la location pour la nuit était possible, la pêche de nuit étant autorisée. Mais la configuration du site n'était pas celle d'aujourd'hui. Il n'y avait au départ qu'un seul grand étang. Ensuite, cela a été modifié, divisé en trois parties, notamment pour faciliter les vidanges.

Désormais, il y a donc un étang au Nord, en réserve (et pour le coup, non disponible pour la pêche). Celui du milieu est pourvu en carpes et le troisième est peuplé de carnassiers (sandre, black bass). Mais depuis 3/4 ans, les locations ne se font plus qu'à la journée, hors saison touristique. Dans le petit étang pédagogique, il y a du rotengle, des petits gardons et des petits poissons chats aussi.

L'avenir des étangs

Aujourd'hui, des cyanobactéries (de petites bactéries qui ressemblent à des micro-algues) empoisonnent lentement les étangs. Leur taux est désormais trop important pour pouvoir continuer, en l'état, d'autoriser la pêche. Pour cette raison, cette activité a complètement été fermée cette année.

La présence de cyanobactéries n'est pas spécifique à Vitrezay. On les retrouve malheureusement dans de nombreuses structures piscicoles. Mais c'est un problème qu'il faudra gérer dans un futur proche. Dans un premier temps, en faisant baisser les niveaux d'eau à l'automne, puis en vidangeant les bassins et en enlevant les poissons avec l'aide de la Fédération de pêche de Charente-Maritime et des équipes de la CDCHS.

Ensuite, il faudra assécher les étangs pendant un an pour éviter que les bactéries ne se reproduisent aussi vite. Il faudra aussi veiller à la qualité de l'eau : actuellement les étangs sont remplis avec beaucoup d'eau de pluie, de l'eau de débordement de l'estuaire lorsqu'il y a des grosses crues, et en complément, l'été, de l'eau en provenance de la station de pompage de la grange d'Allouet à Saint-Thomas-de-Conac comme c'était le cas jusqu'à l'année dernière.

Pour éviter que les cyanobactéries ne se développent de nouveau, il faudra reconnecter le site à l'estuaire. Les marais de Gironde sont tous connectés à l'estuaire et communiquent avec des clapets, des vannes, des retenues, des écluses. Il n'y aura donc pas besoin de faire de gros aménagements pour ce nouvel approvisionnement en eau.

Le Carrelet

Actuellement, pour la pêche sur Vitrezay, il subsiste le carrelet (sur lequel des travaux de consolidation devront aussi être entrepris). Le ponton est proposé à la location tous les jours, à la marée, ce qui représente 6 heures de pêche (les 3 dernières heures du montant et les 3 premières heures du descendant). La cabane peut accueillir jusqu'à huit personnes.



Vitrezay - Photo : © CDCHS



Vitrezay - Photo : © CDCHS

Vitrezay, Échappées Nature

Adresse : Port de Vitrezay 17150 Saint-Sorlin-de-Conac

Horaires : de 10h00 à 18h00 en juin et septembre, jusqu'à 19h00 en juillet et août, 10h-17h30 en octobre

Tél : 05 46 49 89 89 / **Infos :** www.portvitrezay.com

Restaurant : 05 46 86 47 58

Du 12/06 au 12/09, ouverture du mardi au dimanche de 12h à 14h et de 19h à 21h30.

Du 13/09 au 01/11, ouverture du vendredi au dimanche de 12h à 14h et de 19h à 21h30.



Vue aérienne de Vitrezay et l'estuaire de la Gironde - Photo : © CDCHS

L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE

Un accès par Vitrezay

Sur le territoire de la Haute-Saintonge, l'ouverture sur l'Estuaire est bornée au sud par Vitrezay et au nord par Port Maubert. Deux autres petits ports s'intercalent entre ces repères : Port Conac et Port Charon. L'estuaire de la Gironde, qui réunit la Garonne et la Dordogne, est le plus grand d'Europe. Il s'étire sur 75 km. À Vitrezay, il affiche une largeur de 5,7 km. Une largeur qui atteint 12 km vers l'embouchure.

Développement durable

Pôle touristique et centre écologique appartenant au Réseau Natura 2000, l'estuaire de la Gironde est à considérer sur l'ensemble de ses deux rives, bien qu'elles affichent des paysages différents. C'est avec cet objectif de mise en commun que le SMIDDEST a été créé en 2001. Ce Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde est né de la volonté partagée de Philippe Madrelle, sénateur, ancien président du Conseil général de la Gironde et de Claude Belot, sénateur, ancien président du Conseil général de Charente-Maritime. Il concerne plusieurs collectivités et Communautés de Communes : celles du Pays royannais, de Haute-Saintonge et de la région de Blaye.

Co-présidé alternativement, une année sur deux, par un conseiller départemental de la Gironde ou de la Charente-Maritime, le SMIDDEST a pour mission la coordination et la mise en œuvre de toute initiative relative à l'environnement, à l'aménagement de l'espace, à la lutte contre le risque d'inondation, à la qualité de l'eau, à la préservation de la biodiversité, à la valorisation des

patrimoines naturels et culturels, au développement économique et touristique de l'Estuaire.

Voie de communication

L'Estuaire a toujours été une voie de communication et d'échanges commerciaux. L'histoire en témoigne depuis au moins. C'est un axe majeur vers lequel convergent les rivières qui étaient pour beaucoup des voies navigables avant que les moulins ne fassent leur apparition. Le port, anciennement situé au pied de la villa gallo-romaine à Jonzac, atteste également de ce réseau qui a permis l'exportation du Cognac et des vins pendant des siècles.

Aujourd'hui, l'Estuaire reste un axe incontournable en direction de Bordeaux. Et pendant longtemps les petits ports intermédiaires qui jalonnent les rives de la Gironde, un peu en retrait, à l'abri dans leur chenal, ont connu un trafic intense jusqu'au début du XXe siècle. À l'instar des autres ports de l'Estuaire, celui de Vitrezay a connu une activité marchande assez soutenue, mais rythmée par les envasements successifs du chenal. Pour autant, il ne subsiste plus grand-chose de cette période que la marche de la modernité et le chemin de fer ont condamnée.

Il est difficile d'imaginer à quoi ressemblait Vitrezay après ce rayonnement, avant d'être intégré dans le réseau des Échappées Nature. Comme le souligne Cyril Penaud, maire de Saint-Sorlin-de-Conac et élu référent de Vitrezay pour la Communauté des

Communes de Haute-Saintonge, ces terres étaient sauvages et un peu délaissées. Les quelques pontons qui subsistaient étaient dévolus aux pêcheurs. Les carrelets n'étaient pas entretenus comme maintenant. Il n'y avait pas de bâtiments, en dehors de quelques cabanes et hangars en bois. Une petite guinguette, disparue depuis très longtemps, matérialisait le souvenir de fêtes locales. Il n'y avait pas de plaisanciers, ni de randonneurs.



Carrelet à Vitrezay - Photo : © AdobeStock

Les derniers pêcheurs

Il faudra attendre le début des années 2000 pour que le site reprenne vie en bénéficiant du label Pôle Nature créé en 1995 par le département de la Charente-Maritime à l'initiative de Claude Belot, alors président du Conseil Général. En partenariat avec les collectivités et les associations locales, ce label garantit la qualité de ces espaces naturels protégés et leur ouverture au public. Rebaptisé depuis Échappées Nature, Vitrezay prend place, avec la Maison de la Forêt sur le territoire de la CDCHS, aux côtés de quatorze autres espaces naturels protégés en Charente-Maritime ; dont le Marais aux Oiseaux d'Oléron, la Station de lagunage de Rochefort, la Cabane de Moins à Breuil-Magné et de l'Asinerie du Baudet du Poitou à Dampierre-sur-Boutonne...

On oublierait presque que ce site de 150 hectares, essentiellement axé sur la pédagogie et la découverte de la faune et de la flore, reste encore un port tourné vers l'Estuaire. Un agent départemental est détaché pour gérer l'accueil, le placement, l'encaissement, l'entretien, les bâtiments du port, etc. Il subsiste quelques "vrais" pêcheurs qui ramènent notamment de la lamproie, de l'alose et du maigre. Leur nombre a drastiquement baissé au fil des restrictions pour cause de diminution des espèces dont la plupart sont aujourd'hui menacées. Ils sont néanmoins rejoints pour quelques mois en fin d'année par des pêcheurs du bassin d'Arcachon qui viennent pour les pibales (ou civelles). Durant le temps de cette pêche très réglementée, ils sont hébergés sur place à Vitrezay.



Port de Vitrezay - Photo : © CDCHS

CROISIÈRES

L'ESTUAIRE SOUS UN AUTRE ANGLE



Bâteau de croisière le Saintongeais - Photo : © CDCHS V.Sabadel

Vitrezay est le seul port de l'Estuaire qui propose une découverte de la Gironde par la navigation. Cela offre un singulier point de vue sur un paysage que l'on se contente habituellement de voir et d'explorer en terrien... Les croisières se font à bord du bien nommé *Saintongeais*. Ce bateau est la propriété du département. Un marché public est passé pour trois ans avec une société d'exploitation qui met à disposition un capitaine et un mécano. Le site de Vitrezay s'occupe de l'organisation, de l'animation et de la promotion des croisières.

Il existe plusieurs croisières, d'une heure à plus de quatre heures, avec ou sans escales. De la simple balade au fil de l'eau aux découvertes de l'île Nouvelle et l'île de Patiras avec escales gourmandes. De la vue panoramique sur le vignoble et les châteaux du Médoc à la citadelle de Blaye. De l'ancien phare de Richard à l'église de Talmont sur son promontoire. Du château de Loudenne à l'exploration des écosystèmes estuariens. Au total, huit formules sont proposées en alternance d'avril à octobre.

Croisières jusqu'au 23 octobre, jours et horaires à consulter.
Réservations en ligne sur : www.portvitrezay.com
Tél. : 05 46 49 89 89
Billets sur place : à l'accueil de Vitrezay



Cigogne Blanche - Photo : © BioSphère Environnement

LA CIGOGNE BLANCHE

Un observatoire à ciel ouvert

Les cigognes blanches sont bien présentes en Haute-Saintonge, observées de près par l'association scientifique BioSphère Environnement. Pendant longtemps ces échassiers ont été associés à l'Est de la France, au point de devenir l'un des symboles de l'Alsace. Mais cet oiseau emblématique a failli disparaître. Au tournant des années 60, la population des cigognes décline dangereusement. Il ne reste bientôt plus que quelques dizaines de couples. L'espèce est menacée d'extinction. L'agriculture intensive a réduit considérablement les zones humides qui leur servent de refuge. Au programme d'assèchement des marais se rajoutent, dans les années 70, les grandes périodes de sécheresse au Sahel où elles se réfugient l'hiver.

Au milieu des années 80s, la tendance s'inverse. Le nombre de cigognes explose dans la péninsule ibérique. À la faveur de conditions plus propices, elles remontent ensuite la façade atlantique. Désormais, on comptabilise des milliers de cigognes. En Charente-Maritime, les premiers couples sont apparus à la fin des années 70. Désormais, c'est le département qui en accueille le plus ! Elles ont pris leur quartier d'été notamment sur les bassins de la Seudre et de la Charente, les marais rochefortais et de Brouage, les rives de la Gironde. Et bien sûr dans les marais de la Haute-Saintonge. En particulier à Vitrezay, entre Saint-Dizant-du-Gua et Saint-Thomas-de-Conac où une caméra a été installée pour pouvoir observer un nid 24h sur 24 pendant la période de reproduction (une chaîne YouTube permet de visionner les vidéos).

Depuis 2019, BioSphère Environnement a entrepris un travail d'étude sur la cigogne blanche, en partenariat notamment avec la Communauté de Communes de Haute-Saintonge. Dans le cadre de ce programme développé avec le Centre d'Études Biologiques de Chizé, des cigognes adultes sont capturées, en période de reproduction, pour les équiper de GPS. Ces petites balises posées sur la patte permettent de suivre leurs déplacements, de comprendre les habitats que ces oiseaux utilisent, de voir s'il y a des

variations dans cette utilisation, particulièrement dans le contexte des variations climatiques. Cela permet aussi de comparer la manière dont les oiseaux s'alimentent, entre une année plutôt humide et une autre plutôt sèche comme actuellement. Et aussi d'observer les stratégies d'hivernage qui sont différentes selon les oiseaux. Certains sont sédentaires, d'autres migrent à courtes distances dans la péninsule ibérique ou au Maghreb, d'autres encore descendent plus loin au fin fond de l'Afrique subsaharienne.

Dès le début de cette étude, dans une logique de diffusion des connaissances, l'intégralité des données recueillies par les balises GPS peut être consultée par le public depuis un téléphone portable, une tablette ou un ordinateur via une application. Informations quasiment en temps réel, les données remontent toutes les 24 heures. On se souvient de l'engouement suscité par Tassara. Parrainée par la CDCHS, c'est la première cigogne suivie par BioSphère Environnement. Elle a été baguée en juin 2019 à Saint-Fort-sur-Gironde. En août de la même année, elle prend son envol et entame sa longue "transhumance" hivernale. En quelques jours elle atteint l'Espagne, puis traverse le détroit de Gibraltar, survole le Maroc puis l'Algérie. Ensuite c'est la grande traversée du Sahara qui l'emmène aux confins du Niger, à la frontière du Nigeria,

du Tchad et d'une partie du Cameroun. Elle finira par remonter en Haute-Saintonge fin février 2020 et refera un périple migratoire comparable la saison suivante. Mais en juin 2021, les coordonnées de la balise se figent. Tassara est morte, sans que l'on puisse savoir dans quelles circonstances.

À ce jour, une bonne dizaine d'oiseaux sont ainsi pistés. Un des derniers en date a été capturé fin mars 2022. C'est une femelle qui a son nid sur la commune de Saint-Sorlin-de-Conac. Elle a été baptisée Saturnine, en référence à Saturnin, le saint patron de la commune de Saint-Sorlin. Comme Tassara et Aliénor, elle est parrainée par la CDCHS. Sa stratégie d'hivernage est pour l'heure inconnue. Sera-t-elle casanière ou aventurière ? Réponse dans les mois à venir, à la fin de sa période de reproduction en août/ septembre. On ne connaît pas l'âge de cet oiseau, mais il y a de fortes chances pour que le public et les Saintongeais puissent la suivre longtemps : la durée de vie de la cigogne blanche peut atteindre une vingtaine d'années.

Exposition "La Cigogne blanche"

Gratuit, jusqu'au 6 novembre 2022
Espace d'accueil de Vitrezay, 17150 Saint-Sorlin-de-Conac
Infos : www.portvitrezay.com

Les cigognes de Vitrezay sur YouTube

www.youtube.com/channel/UC4uNVPJcVBygkKrC4Fyq7Qw

Suivi des cigognes par GPS

cigognesdesaintonge.wordpress.com



Cigognes dans le nid - Photo : © BioSphère Environnement

**ROSELIÈRES
À LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE
DES MARAIS**

Les roseaux qui forment une friche inextricable en bordure de Gironde, de Vitrezay à Port-Maubert, sont un refuge naturel pour les oiseaux. BioSphère Environnement travaille également sur ces roselières et les oiseaux qui sont attachés à ces zones humides. On y trouve notamment tout un cortège de petits passereaux — les passereaux paludicoles. Comme d'autres équipes scientifiques en Europe, BioSphère Environnement a mis en place un travail de suivi de ces oiseaux par baguage et relevés successifs (capture, marquage, re-capture) qui permet d'étudier la durée de leur escale migratoire, de comprendre comment ils vivent dans ces roselières des zones littorales, etc. Des visites-découvertes sont proposées en période estivale, sous forme d'excursions ou de croisières à partir du port de Mortagne-sur-Gironde.



Sortie découverte accompagnée de Raphaël Musseau (BioSphère Environnement) - Photo : © CDCHS V.Sabadel

**BIOSPHERE
ENVIRONNEMENT
LA SCIENCE EN MODE ASSOCIATIF**

BioSphère Environnement a été créé en 1996, mais s'est implanté sur le territoire saintongeais un peu plus tard, en 2010. Comme le souligne Raphaël Musseau, Docteur en écologie, enseignant à l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne et co-fondateur de cette structure, BioSphère Environnement est un institut de recherche à statut associatif.

Son champ d'études relève de la biologie de la conservation. En particulier celle des espèces sensibles au regard de la problématique des changements globaux. C'est-à-dire de l'ensemble des grands changements qui sont en cours sur la planète et s'inscrivent sur le long terme (perturbations des écosystèmes, pollution, changement climatique). Mais la structuration de cette collecte de données qui s'ancre sur la durée et s'effectue à une échelle nationale et internationale ne permet pas, pour l'instant, d'avoir une idée précise des changements induits pour la Haute-Saintonge. Ces travaux, auxquels peuvent prendre part deux/trois étudiants en master, sont conduits en coordination avec des universités et des organismes de recherche français (CNRS, INRAE, Museum d'Histoire Naturelle) et étrangers.

Au-delà, BioSphère Environnement offre un volet d'accompagnement et d'expertises pour différentes structures, collectivités territoriales ou bureaux d'études. À ces activités, et à destination du grand public, se rajoutent également des travaux de publication, des ouvrages de vulgarisation, des conceptions et créations d'expositions, des conférences, des médiations et des animations sur le terrain... BioSphère Environnement propose ainsi des formations au baguage d'oiseaux, au radio-tracking et à l'étude des domaines vitaux, aux techniques d'échantillonnage et à la modélisation en dynamique des populations animales... Et toute une série de balades et croisières-découvertes pour apprendre à connaître la faune et la flore de l'estuaire et des marais de la Gironde.

BioSphère Environnement

Adresse : 52 quai de l'Estuaire, 17120 Mortagne-sur-Gironde

Tél. : 05 46 91 21 68

Site : <http://www.biosphere-environnement.com/>



Ecole de voile de Port Maubert - Photo : © CDCHS

L'ÉCOLE DE VOILE DE PORT MAUBERT

Un pôle multisports

Un point d'ancrage

Pendant longtemps, sur toute une partie de la rive droite de la Gironde, il n'y avait aucune structure dévolue à la pratique de la voile et autres sports nautiques. C'est à la suite de ce constat que le Conseil Général de la Charente-Maritime accompagne la mise en place en 2005 d'une structure associative pour développer une base nautique. Au départ, ce projet existe sous le nom d'Association Sport Nature Port Maubert (ASNPM) et gère, à partir de 2008, l'école de voile. En 2013, l'association change de nom pour devenir l'École de Voile de Port Maubert, actuellement présidée par Pierre-André Merlet.

L'ancienne maison du gardien du port, ainsi qu'un hangar maritime, ont longtemps servi de camp de base pour l'École de Voile. Le temps passant, de nouveaux locaux plus fonctionnels et modernes s'imposent pour continuer d'accueillir le public dans les meilleures conditions. À l'initiative de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, un bâtiment est construit et mis à disposition en 2019.

Conçu par l'agence BL2 architectes, ce bâtiment affiche une ossature bois, est équipé en basse consommation et utilise le solaire et la géothermie pour le chauffage et l'eau chaude. Ces nouveaux locaux comprennent un garage à bateaux, un atelier et, à l'étage, une salle d'accueil et de réunion, ainsi que le bureau du port. L'ancienne maison girondine, qui accueillait auparavant les bureaux, a été rénovée et abrite les vestiaires et une chaufferie.

La voile pour tous

L'École de Voile de Port Maubert a pour objet la conception, l'organisation et l'encadrement de stages, de journées d'initiation et de perfectionnement à la pratique des sports nature et de la voile sur l'Estuaire, ainsi que la connaissance du milieu estuarien. Affiliée à la Fédération Française de Voile, elle est labélisée "École Française de Voile", "Sport dériveur", "Compétition solitaire" et "Croisière".

L'association comptait, en 2020, 127 adhérents de moins de 16 ans et 58 membres adultes. Elle propose une multitude de stages et de formules. Les tarifs pratiqués permettent à tous, et en particulier aux familles modestes, d'avoir accès à ces activités parfois jugées élitistes. Le bassin de chasse situé en amont du chenal offre une zone de sécurité parfaite pour ces évolutions.

L'accueil des élèves fait partie de ses attributions prioritaires : c'est un outil qui est mis en place avec le Département et la CDCHS pour développer les activités de voile scolaire.

Au printemps et à l'automne, l'École de Voile de Port Maubert accueille les enfants sur un cycle de 4 journées de découverte de la voile. Au total, ce sont 17 écoles primaires qui bénéficient de ce programme auquel se rajoute des rencontres USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) ainsi que le collège de Saint-Genis-de-Saintonge pour des activités voile et kayak dans le cadre d'un partenariat AS/UNSS (Associations Sportives / Union Nationale du Sport Scolaire).

La pratique sportive

Les activités de l'École de Voile comprennent également des stages d'initiation à la voile traditionnelle, au kayak ou au paddle, durant les périodes de vacances scolaires. Des séances d'apprentissage sur dériveurs pour les enfants et les adolescents ont lieu les mercredis et samedis. Une formation à la compétition et à l'accompagnement aux régates est aussi au programme. Il s'agit d'aider les enfants qui le souhaitent à prolonger l'apprentissage qu'ils ont reçu par une activité complémentaire.

Cette activité est proposée aux jeunes à partir de 7 ans et s'inscrit dans la logique du cursus sportif de la Fédération Française de Voile. À la différence des séances d'initiation, cette activité extrascolaire qui vise à développer la pratique sportive et compétitive est maintenue pendant toute la période scolaire. Même en cas de mauvais temps avec des ateliers théoriques, des travaux de bricolage, de la voile radio-commandée...

Ce volet permet d'écrire une histoire complète, de l'initiation jusqu'à la voile sportive, et à la préparation à la régates. Actuellement, un groupe de 27 enfants est inscrit à l'année. Parmi eux, une bonne quinzaine sont classés en voile régates. S'ils persévèrent, ces enfants peuvent aller jusqu'au Championnat de France. Un couronnement par rapport à tout ce qui a été mis en place depuis le développement de l'association.

En dehors du loisir et de la compétition, la voile peut aussi servir de support éducatif et de formation préprofessionnelle. Exemple concret avec la construction d'une barque pour que de jeunes handicapés puissent faire du nautisme. Réalisé en partenariat

S'il fallait vraiment une preuve pour montrer qu'une activité de pêche se maintient à Port Maubert, c'est du côté de la bien nommée rue des pêcheurs qu'elle se trouve. Au numéro 40. C'est là que se situe une petite conserverie artisanale et sa boutique, Délice de Maubert. Elle a été créée en 2015 par Valérie Destremau et Sabrina Pajaud qui conçoivent leurs préparations selon les arrivages. Leur premier fournisseur n'est autre que le compagnon de Sabrina, Yannick Gadrat, pêcheur dans l'estuaire qui travaille pour la criée de La Rochelle. Ses mulets, maigres, bars et anguilles se retrouvent dans les conserves qui ornent les rayons de la boutique (chaudrée, bisque de langoustines, soupe de l'estuaire, rillettes de poissons, lamproie à la bordelaise...). Du poisson frais est également vendu, et des crevettes blanches en saison. Les retours de pêche de Yannick Gadrat sont complétés par l'apport d'un mareyeur rochelais pour élargir la gamme des produits. Des plats (choucroute de la mer, brandade de morue, cassolette de saint-jacques, sushis, paella...) sont aussi proposés aux gourmets.

Délice de Maubert

Adresse : 40 rue des Pêcheurs, Port Maubert, 17240 Saint-Fort-sur-Gironde
Tél. : 06 88 83 95 48

avec l'IMP de Mirambeau (Institut Médico-Pédagogique désormais localisé à Saint-Genis-de-Saintonge), ce projet a fait intervenir un éducateur spécialisé et 5 jeunes sur la fabrication d'une embarcation légère pouvant être facilement maniée à l'aviron par 4 personnes.

L'esprit croisière

Dans le cadre du Club Loisirs, des séances d'apprentissage pour adultes sur voiliers habitables et dériveurs, encadrées par un moniteur, sont proposées tous les samedis, de mars à décembre. L'objectif est de *soutenir l'esprit croisière et la pratique autonome adulte*, tant au niveau de la formation que de la participation aux manifestations sportives régionales. Pour parfaire cette formation et développer la fonction de chef de bord, cette session se termine par une semaine de navigation embarquée hors Gironde.

L'École de Voile aligne une flotte assez conséquente avec une quarantaine de bateaux en voile légère (dont 2 catamarans d'initiation et un de compétition) et 5 bateaux pour l'initiation à la croisière. Sans compter des paddles, des kayaks (simples et doubles) et six voiliers radiocommandés. Ces équipements sont soumis à un niveau d'utilisation assez élevé. L'association doit veiller à l'entretien du matériel et penser à renouveler et diversifier sa flotte.

D'autres supports se sont rajoutés, comme la planche à voile. Mais certaines pratiques, le foil par exemple, sont limitées ou compromises par la géographie du site qui ne comporte pas de départ de plage et qui est tributaire des marées. La vie de l'École de Voile est également rythmée par des courses d'orientation pour découvrir l'environnement naturel et marin, des expositions temporaires, des soirées thématiques, des conférences et des ateliers.

PORT MAUBERT UN ÉCRIN SUR L'ESTUAIRE

Port Maubert apparaît dans l'histoire au XVI^e siècle. C'est à cette époque que ce petit port qui dépend de la commune de Saint-Fort-sur-Gironde est signalé pour le commerce du blé. On retrouve la trace de Port Maubert dans les annales deux siècles plus tard, en 1632, lorsque Richelieu y fait une escale forcée. Ensuite, c'est la Révolution qui y laisse son empreinte en plantant un Arbre de la liberté en 1702.

Mais le port n'a pas alors la même physionomie qu'aujourd'hui. Il faut attendre le milieu du XIX^e siècle pour que le chenal soit élargi et que de nouveaux aménagements soient entrepris (débarcadère, bassin à flot, écluse de chasse, etc.). Pour autant, Port Maubert connaît des problèmes d'envasement qui imposent régulièrement de gros travaux jusqu'à la fin des années 70.

Port d'échanges et de commerce qui aura même un bureau des douanes et une ligne de chemin de fer dédiée, Port Maubert connaît une activité de meunerie très importante (une minoterie à vapeur a existé jusqu'en 1914) et de transports de voyageurs au travers de deux compagnies sur l'axe Bordeaux / Royan. Mais dans ce domaine, comme pour celui des marchandises, le chemin de fer signe le déclin du trafic de Port Maubert dès le début du XX^e siècle.

Aujourd'hui, fort de son décor naturel et traditionnel, et grâce aux actions conjuguées du Département et de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, Port Maubert est devenu un lieu incomparable pour la navigation de plaisance et le tourisme.

Pourtant, sa capacité d'accueil est actuellement limitée à 80 emplacements. Le socle nécessaire pour augmenter la fréquentation est là (la capitainerie au sein de l'École de Voile, etc.). Mais comme le souligne Jacky Quesson, Vice-Président de la CDCHS, Maire de Saint-Genis-de-Saintonge et élu référent pour Port Maubert, la configuration de ce petit havre touristique niché au fond de son chenal ne permet pas d'installer d'autres anneaux sans imaginer des travaux pour réaliser un bassin à flot supplémentaire.

À lire : Jean-Hugues Favereau, *Ports charentais de l'Estuaire de la Gironde* (éditions Le Passage des Heures, 2017)



École de Voile de Port-Maubert

Adresse : 54 rue des Pêcheurs, 17240 Saint-Fort-sur-Gironde
Tél. : 05 46 49 32 89
Mail : contact@ecole-de-voile-port-maubert.fr
Site : www.ecole-de-voile-port-maubert.fr

VOILE & CANOË-KAYAK

Des activités scolaires pour tous



École de voile de Port Maubert- Photo : © Ecole de Voile Port Maubert

La Communauté de Communes de Haute-Saintonge offre l'accès aux activités nautiques scolaires sur l'ensemble du territoire. Ce programme a été lancé en 2008. Il s'articule autour de trois plans d'eau – Port Maubert, Jonzac et Montendre – et de La Seugne plus spécifiquement pour le canoë. Cumulés pour l'année 2021, les chiffres sont parlants. Ce ne sont pas moins de 55 classes regroupant 1 244 élèves qui en ont bénéficié au travers de 350 séances de voile et de canoë-kayak. Et depuis la mise en place de ce dispositif, ils sont 18 000 à avoir fait un stage !

Ces activités nautiques scolaires sont réparties sur deux sessions, à l'automne et au printemps. Pour les écoles primaires, les stages se font souvent sur 4 jours consécutifs. Dans certains cas, cela se termine par une rencontre inter-écoles dans le cadre de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Il y a 4/5 ans, deux écoles ont terminé leur stage en faisant un raid de deux jours (avec camping) sur la Seugne et en bord de rivière, les élèves alternant le canoë et le vélo.

L'objectif est de faire découvrir le nautisme à tous les élèves de Haute-Saintonge qui, à la différence de la population de Royan ou La Rochelle par exemple, sont pour certains moins familiers et plus éloignés de ce type d'activités. Dans ce contexte, le Conseil départemental finance le transport des collégiens vers les plans d'eau de Jonzac ou Montendre, ainsi que celui des primaires à Port Maubert et prend aussi en charge leur moniteur de l'École de Voile.

La Communauté de Communes de Haute-Saintonge finance pour sa part le transport des élèves de primaire sur Jonzac ou Montendre, ainsi que celui des moniteurs de voile ou de canoë ;



Stage voile légère moussaillon- Photo : © Ecole de Voile Port Maubert



Stage voile légère sur l'estuaire- Photo : © Ecole de Voile Port Maubert



Planche à voile - Photo : © Ecole de Voile Port Maubert

y compris celui mis à disposition par les comités départementaux dans le cadre d'un partenariat. Par ailleurs, la CDCHS s'est constituée au fil des années un parc de bateaux (voile, canoë) et de matériel de sécurité (combinaisons, gilets de sauvetage, bateau de sécurité) conséquent pour répondre à cette fréquentation.

La mise en œuvre de ce programme d'activités nautiques se fait en concertation avec l'Inspection de l'Éducation nationale de la circonscription de Jonzac pour les primaires. Nicolas François, moniteur de voile et de canoë-kayak délégué à la CDCHS, coordonne la répartition des stages. Dans un premier temps, la Communauté de Communes envoie une demande aux établissements scolaires. En retour, les écoles précisent si elles veulent faire de la voile ou du canoë-kayak, à quelle période (entre septembre et novembre et/ou mars et juin) et sur quel site elles préféreraient être.

Une fois toutes ces informations récoltées, le planning est élaboré pour essayer d'accueillir le plus de classes possible. Les sites choisis sont souvent au plus proche des écoles, mais cela peut varier pour que les élèves puissent voir ce qui se passe ailleurs. Il s'agit bien d'activités effectuées sur le temps scolaire. C'est de l'apprentissage sur des cycles de 8 séances qui se répartissent sur 4 jours dans une semaine, le matin et l'après-midi. Cela concerne des élèves du primaire de Cycle 3 (CM1 et CM2) et des collégiens parfois jusqu'à la 4ème.

Les stages sont organisés avec l'intervention de l'École de Voile de Port Maubert, du Comité départemental de voile et du Comité départemental de Canoë-Kayak de Charente-Maritime (CDCK17), qui interviennent pour mener à bien ce programme au sein de la CDCHS. Créé en 1977, le CDCK17 est une association régie par la loi de 1901 qui fédère aujourd'hui 9 clubs sur l'ensemble du département pour un peu plus de 250 licenciés à l'année. Chargée de promouvoir le canoë-kayak, elle organise aussi régulièrement des Challenges.

LA FILADIÈRE

La Parfaite de Haute-Saintonge

Une filadière est une petite embarcation traditionnelle de l'estuaire de la Gironde. En bois, d'une longueur de 6 à 7 mètres, non pontée, pointue et relevée, légèrement plus arrondie à l'avant, équipée d'une voile au tiers placée à l'avant : ces caractéristiques sont parfaitement adaptées aux particularités de cet environnement.

Ce bateau traditionnel était utilisé à la fois pour la pêche au filet (lamproies, maigres, esturgeons), le transport (bois, blé, foin) et par la suite pour la plaisance. Bien présente jusque dans les années 30, sa silhouette s'est faite de plus en plus rare, avant de quasiment disparaître.

En 2001, sur commande de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, les Chantiers Tramasset entreprennent la fabrication d'une filadière, *La Parfaite de Haute-Saintonge*. La construction se fait selon les plans de l'époque et dans les règles de l'art. L'objectif est d'avoir un bateau emblématique du port, qui puisse être utilisé comme outil de promotion par l'École de Voile de Port Maubert lors de diverses manifestations.



La filadière - Photo : © Ecole de Voile Port Maubert

LA GESTION DES COURS D'EAU

Dans les méandres des rivières de la Haute-Saintonge

La Haute-Saintonge comprend plusieurs rivières qui irriguent ses terres. La Seugne qui traverse presque tout le territoire du Sud au Nord, vers la Charente. Le Trèfle et la Maine, ses principaux affluents. Le Lary et le Palais, au sud de la Saintonge. La Seudre à l'Ouest. Le Né qui, comme le fleuve Charente au Nord, dessine une "frontière" naturelle avec le département de la Charente. La Livenne, La Saye... Sans parler des nombreux petits cours d'eau qui forment tout un chevelu (L'Olonne, Le Pharaon, Le Tort, La Viveronne, etc.).

Dans la mesure où le tracé des rivières ne coïncide pas avec les limites administratives, les cours d'eau sont "découqués" en bassins versants. C'est-à-dire regroupés par zone territoriale englobant une rivière principale (un exutoire) et la surface de tous les cours d'eau qui lui sont liés. Lors d'intempéries, ces cours d'eau agissent comme un entonnoir, l'eau de pluie alimente alors leur débit. Cette logique de bassin versant est indispensable pour mener à bien la gestion et les actions nécessaires, sans quoi il ne serait pas possible d'intervenir correctement et efficacement. Il faut impérativement penser un cours d'eau dans son intégralité, avec ses affluents et son écoulement, qui oblige à se projeter de l'amont à l'aval.

Au total, la Haute-Saintonge est parcourue par près de 800 kilomètres de cours d'eau. On le devine, l'ensemble de ce réseau fait l'objet de nombreuses réglementations et nécessite un entretien sans faille. Cette tâche incombe aux équipes rivières de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge en coordination avec les syndicats de bassins. Ils doivent répondre aux exigences de la GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) mise en place en 2018. Celle-ci se déploie sur 4 axes : l'aménagement, l'entretien, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites.

Cette compétence de la GEMAPI incombait avant obligatoirement aux EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) et était soit exercée directement, soit déléguée, soit transférée.

Pour des raisons pratiques, la majorité des collectivités ont transféré cette compétence à des syndicats. Mais il n'y a pas obligation de passer par un syndicat pour appliquer la GEMAPI. Une Communauté de Communes peut donc intervenir avec ses propres équipes ou transférer ses compétences pour une partie de son territoire. La Communauté de Communes de Haute-Saintonge gère ainsi deux bassins directement : le Bassin versant du Taillon et le Bassin versant du Ferrat en bordure de la Gironde. Le bassin de la Livenne, situé en dessous, a vu sa gestion déléguée par la CDCHS à la Communauté de Communes de l'Estuaire. Une convention a été établie entre les deux communautés.

Mais d'une manière générale, ce sont des syndicats mixtes, financés chacun par plusieurs collectivités, qui sont chargés de gérer les bassins. La Haute-Saintonge en compte six. Le plus important en périmètre est le Symbas (Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne). Il fait pleinement partie du territoire saintongeais. Suivent le Syndicat Mixte de la Saye et du Lary (né d'une fusion récente), le Syndicat Mixte du Bassin du Né, le Syndicat Mixte du Bassin de la Seudre et le Syndicat Mixte du Bassin de la Dronne. Leurs périmètres respectifs débordent largement les limites de la Haute-Saintonge pour les raisons évoquées plus haut. Se rajoutent à ces structures chargées des milieux aquatiques, le Symadig (Syndicat Mixte pour l'Aménagement des Dignes de Gironde). Comme son nom l'indique, cette structure qui a été créée récemment gère uniquement le système d'endiguement de l'Estuaire, mais pas les cours d'eau.

SYMBAS

Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne

Fusion et transfert de compétence

Pendant longtemps, dans la région comme ailleurs, la gestion des rivières était morcelée entre plusieurs Syndicats Intercommunaux d'Études et d'Aménagement Hydraulique. Cette multiplication des acteurs n'était pas un atout pour gérer les cours d'eau et leurs rives qui avaient subi des transformations depuis l'après-guerre et nécessitaient parfois des interventions lourdes (drainage, réaménagement des lits, etc.). Il faudra toutefois attendre la tempête de 1999 pour que l'idée d'une mutualisation fasse

En 2018, c'est au tour de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge de transférer sa compétence GEMAPI au syndicat, suivie en janvier 2019 par la Communauté de Communes des 4B Sud Charente. Nouveau changement de nom pour l'occasion. C'est l'acte de naissance du Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne. En 2020 s'opère, en toute logique, une ultime fusion avec le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne Aval (SMBS). Cette fois, par contre, le syndicat n'est pas rebaptisé. Il garde le nom de Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS).

Une double situation hydrologique

Présidé par Bernard Maindron, Maire d'Allas-Champagne et Vice-Président de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, le SYMBAS permet de développer des actions d'envergure sur l'ensemble du bassin de la Seugne, en coordination avec les



La Seugne (Mosnac, le Coudinier) - Photo : © SYMBAS

concrètement son chemin. Une étude réalisée en 2003 pour la Seugne et les cours d'eau de son bassin pointe les objectifs à réaliser : régulation du débit, amélioration de la qualité de l'eau, gestion et restauration d'ouvrages, valorisation touristique. Cet état des lieux confirme l'idée de renforcer les moyens techniques et financiers.

Mais c'est la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles en 2014 qui pousse une majorité de Syndicats Intercommunaux à fusionner. Ils forment une nouvelle entité, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Seugne en Haute-Saintonge (SIASHS). Quelques années plus tard, en 2017, le syndicat récupère la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations) de la Communauté de Communes de Gémozac et change de nom pour l'occasion, devenant le Syndicat Mixte de la Seugne en Haute-Saintonge (SMSHS).

équipes rivières de la CDCHS. Ce regroupement a permis de lancer un PPG (Programme Pluri-annuel de Gestion) qui court sur 5 ans, jusqu'en 2025, pour déterminer les enjeux, les orientations et les objectifs de gestion. Cela permet de répartir les interventions en gardant une cohérence, une vision globale du bassin ; sachant que ce qui est mis en œuvre à un endroit peut avoir un fort impact sur un autre.

Cette mise en perspective est d'autant plus importante que la gestion de l'eau est désormais une priorité, compte tenu des circonstances et des changements liés au climat. Le bassin versant de la Seugne s'étend sur plus de 1000 km² et comptabilise près de 600 kilomètres de cours d'eau primaires et secondaires. Il compte également 9 100 ha de superficie classée Natura 2000 répartis sur quatre sites. Réseau européen, Natura 2000 a pour

vocation de préserver la biodiversité, de valoriser le patrimoine naturel, tout en y associant les activités humaines. Forêts alluviales, tourbières, zones humides : le bassin de la Seugne abrite de nombreuses espèces dont certaines sont classées prioritaires pour leur conservation (oiseaux migrateurs, visons, coléoptères).

Le bassin de la Seugne est par ailleurs symbolique de la situation hydrologique de la Haute-Saintonge. Il révèle la structure géologique du territoire qui présente deux physionomies, en amont et en aval de Jonzac. L'aval est toujours en eau. Il bénéficie en plus de la présence de sources et de rémanences d'eau comme à Saint-Germain-de-Lusignan. Le relief est ensuite plutôt plat, l'eau s'écoule lentement jusque dans le petit delta que forme la Seugne lorsqu'elle se jette, plus loin, dans la Charente. Par contre, en amont de Champagnac en remontant presque jusqu'à la source de la Seugne, cette portion du territoire connaît des assècs (des périodes d'assèchement) parfois très sévères qui peuvent durer plusieurs mois, comme cela risque d'être le cas cette année...

Aménagements hydro-morphologiques

Les travaux engagés actuellement par le SYMBAS répondent pour l'essentiel aux impacts des aménagements antérieurs sur les rivières. Par le passé, la politique agricole nationale a conduit à drainer les vallées et les cours d'eau afin d'étendre et d'améliorer les capacités de culture intensive. Les ouvrages hydrauliques (vannes, clapets) se sont multipliés. Nombre de prairies ont disparu au profit des grandes cultures céréalières pour lesquelles il a fallu assécher beaucoup de zones humides. Les cours d'eau qui présentaient de nombreux méandres ont vu leur tracé réduit, transformé en lignes droites. Mais lorsqu'une rivière devient quasiment un canal, l'eau et le milieu se dégradent.

Aujourd'hui, on s'attache donc à refaire ce qui a été détruit. Notamment au travers d'aménagements hydro-morphologiques, c'est-à-dire en reconstituant le tracé initial des cours d'eau. Par exemple, pour le Trèfle dont les méandres n'ont par chance pas été comblés à l'époque, il a juste fallu les reconnecter au réseau mère. Du coup, le Trèfle coule à nouveau dans son lit naturel, retrouvant ainsi ses fonctionnalités : amélioration du brassage et de la purification de l'eau, recharge de nappes phréatiques, retour de la biodiversité, préservation des milieux naturels, etc.

En 2021, à Réaux-sur-Trèfle, pas moins de quatre méandres sur six ont été réouverts ; faisant par ailleurs gagner presque 1 km de cours d'eau. Ce type d'interventions n'est pas négligeable pour la solidarité de bassin, si l'on se réfère par exemple à la crue historique de 1982 à Saintes. Les bassins ont été tellement modifiés que l'eau tombant en amont ne met que 72 heures pour arriver à Saintes. Le fait de retrouver le tracé d'origine du cours d'eau, avec ses sinuosités, permet de freiner les écoulements, de reconstituer les

réserves souterraines et de temporiser les crues.

Ce type de travaux répond aussi à des directives européennes. Le réaménagement des cours d'eau doit se faire pour répondre aux critères de bon état écologique qui s'impose désormais. D'autres interventions hydro-morphologiques du même genre sont envisagées sur l'axe Maine, Seugne et Trèfle, pour reconstituer le milieu et retrouver les lits des cours d'eau comme ils étaient auparavant. Mais à la différence du fleuve Charente qui fait partie du secteur domanial et est entièrement géré par le département, le bassin de la Seugne ressort du domaine privé. C'est la raison pour laquelle des procédures administratives doivent être entreprises avant le démarrage de travaux, pour informer la population au préalable, faire une déclaration d'intérêt général et justifier l'utilisation de fonds publics sur le domaine privé. C'est une étape obligatoire.

Interventions raisonnées

D'autres travaux récurrents sont aussi entrepris par le SYMBAS en ce qui concerne la gestion de l'environnement, des rives et de la ripisylve (la végétation en bord de rivières). Ces interventions se font dans le cadre d'une convention avec les équipes rivières de la CDCHS pour l'entretien des cours d'eau. Il s'agit d'enlever tout ce qui peut encombrer et n'apporte rien au milieu. La manière de procéder a changé au fil du temps. Il y a une dizaine d'années, ce type d'interventions se faisait de manière drastique, c'était finalement dévastateur pour les berges. Désormais, on n'arrache pas tout, on ne coupe pas tout. Les roseaux ont leur importance et certains arbres, même penchés, peuvent encore donner ou abriter de la vie. Il faut aussi veiller à la qualité des eaux, surveiller le rejet d'eaux usées et la présence de pesticides ou de concentration d'azote qui peuvent, localement et ponctuellement, se poser, limiter les dégradations qui peuvent se produire sur les terres d'élevage.

Il y a eu toute une évolution ces dernières années sur la manière de gérer, d'entretenir le milieu aquatique, et les résultats sont probants. Les interventions sont aussi moins fréquentes afin de laisser le milieu se régénérer, pour éviter que les rives ne



Photo : ©SYMBAS



Equipe rivières - Photo : © CDGHS Y. Sabadel

deviennent aussi arides que celles d'un canal. Il faut absolument gérer au plus près la ripisylve, la restaurer pour qu'elle apporte tout ce qui est nécessaire au milieu et qu'il garde son sens, pour que l'eau ne se réchauffe pas s'il n'y a plus d'ombre, etc. D'autant, qu'il y a de nouvelles maladies qui font mourir les arbres. En particulier les frênes. Un gros travail a été fait en ce sens sur la basse Seugne par exemple. C'est un programme là aussi qui court sur le long terme.

Le fait d'être structuré en syndicats de bassin, d'avoir des techniciens et un programme pluriannuel (celui présenté par le SYMBAS faisait 1200 pages !) donne de la visibilité pour planifier de telles interventions. Des projets comme celui du ralentissement dynamique des crues, pour faire en sorte que l'eau sur le territoire n'inonde pas violemment Saintes ou Cognac et Angoulême fait partie de ces actions réfléchies. Leur portée ne se limite pas au simple bassin de la Seugne, mais doit pouvoir s'articuler en cohérence avec les autres bassins, dont celui de la Charente. Certaines actions peuvent parfois prendre plusieurs années pour se concrétiser et nécessitent une étude préalable qui doit ensuite être validée par les services de l'État. Il est à noter que l'Agence de l'eau peut aussi apporter son soutien financier, parfois à 80 %, sur ce genre d'actions si elles cadrent avec leurs objectifs.

SYMBAS

Adresse : 6 rue des taxis de la Marne, 17500 Jonzac.

Ouvert : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Tél. : 05 16 48 40 04

Site : www.symbas.fr

LES ÉQUIPES RIVIÈRES

Les anges gardiens des cours d'eau

Les équipes rivières se sont constituées en 1994, peu de temps après la création de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge, pour répondre à une forte demande d'entretien des cours d'eau. Les dégâts occasionnés par la tempête de 1999 ont conforté et renforcé ce service qui allie protection environnementale et civile (contre les inondations). Depuis lors, ces équipes sont dotées d'un équipement et d'engins forestiers qui leur permettent d'intervenir sur tout le territoire saintongeais ; y compris dans les périmètres où il n'y a pas de syndicats de bassin.

Elles pratiquent l'entretien raisonné de la végétation sur les berges, permettant aussi l'accès à la rivière, et luttent contre les espèces invasives. Cet entretien des cours d'eau, depuis le début des années 90, garantit une situation globalement saine sur le territoire saintongeais. Ce suivi a évolué en fonction des exigences environnementales successives et désormais les interventions moins brutales pour le paysage se font notamment en étroite collaboration avec le syndicat SYMBAS.

Parmi les missions spécifiques qui incombent aux équipes rivières, celles d'enlever les embâcles. Ces amas de végétaux, de branches

et/ou de troncs forment un barrage et empêche le bon écoulement de l'eau, surtout l'hiver lors d'épisodes pluvieux ou l'été lorsqu'il y a des orages. Les embâcles peuvent avoir pour origine des branches coupées qui n'ont pas été ramassées et sont parties dans la rivière ou, par temps de grand vent, des branches qui vont se casser et tomber dans le cours d'eau ou bien encore des arbres qui vont se déraciner. Cela favorise les inondations et abîme les berges. L'eau, en cherchant à contourner l'embâcle, va les éroder et les faire s'effondrer. L'entretien des berges peut aussi nécessiter d'enlever des arbres menaçants qui risquent de tomber dans l'eau.

Toute une réglementation encadre la gestion des rivières pour les particuliers. Des déclarations et demandes d'autorisations sont nécessaires pour réaliser des travaux, mettre en place des installations, consolider ou modifier les berges ; surtout dans le cadre d'un site Natura 2000. Un riverain est propriétaire de son terrain jusqu'à la moitié de la rivière. Il se doit normalement, par exemple, d'enlever un arbre tombé dans le cours d'eau. Lorsqu'un problème est constaté, une procédure s'ensuit. Les équipes rivières le signalent. Après vérification sur le cadastre, un contact est pris avec le propriétaire. Si le nécessaire n'est pas fait, il y a alors une mise en demeure et cela dépend ensuite de la police des eaux.



Équipe rivière de la Communauté des Communes de Haute-Saintonge - Photo : ©V. Sabadel

LE RAGONDIN

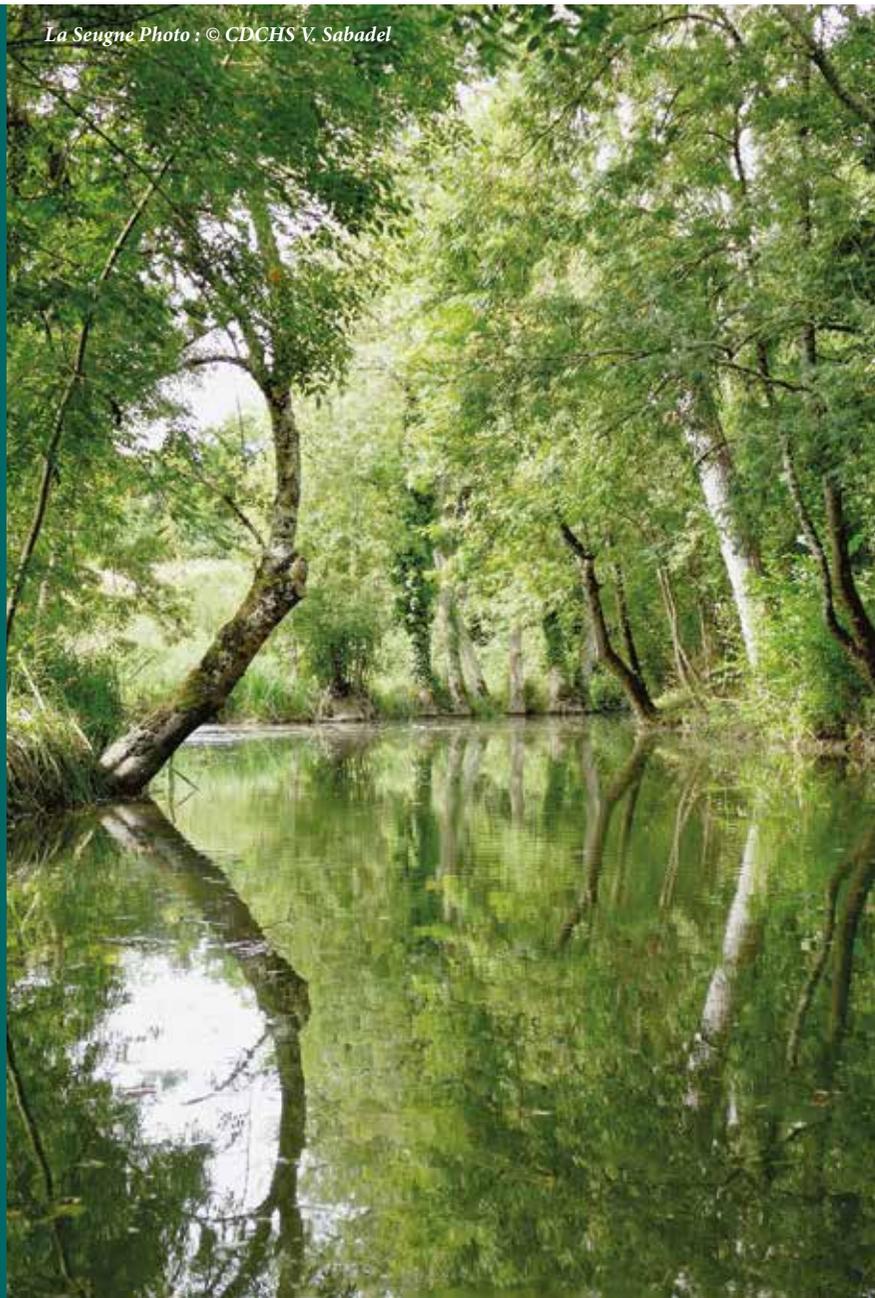
Voies sur berges

Plus violemment que les plantes invasives et les embâcles, les berges des rivières sont infestées de ragondins qui prolifèrent depuis des années dans la région, comme son «cousin» le rat musqué. Le ragondin est à l'origine de nombreux dégâts sur les cours d'eau. Il creuse ses terriers de plusieurs mètres de long qui érodent et font s'effondrer les berges. Son activité a aussi pour conséquence d'encombrer et perturber l'écoulement de l'eau avec la terre et les végétaux qu'il déplace. Il provoque des dégâts sur les cultures. Last, but not least, il peut aussi être vecteur de maladies pour l'homme. En particulier la leptospirose, potentiellement mortelle.

La lutte contre les ragondins et les rats musqués est obligatoire en Charente-Maritime. Les règles en sont fixées par arrêté préfectoral. En Haute-Saintonge, c'est la Communauté de Communes qui gère directement ce combat via la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles). Cette nouvelle structure née en 2021 remplace la FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), mais en conserve les mêmes objectifs.

Les ragondins sont éliminés de deux façons. Par le tir, grâce à des chasseurs habilités et désignés par leurs associations. Ils peuvent aussi intervenir dans des zones protégées et en dehors des périodes de chasse, car le ragondin n'est pas considéré comme du gibier, mais bien comme une espèce nuisible. L'autre méthode est le piégeage qui peut aussi être pratiqué par des bénévoles. Comme le soulignait Pierre Borde, Président départemental de la FREDON, l'année dernière, en 2021, on dénombrait environ 66 000 rongeurs d'éliminés ; sans compter tous ceux qui l'ont été sans être déclarés. De quoi faire de nombreux pâtés de ragondin au Cognac...

La Seugne Photo : © CDCHS V. Sabadel



LA JUSSIE

Un fléau sans fin

Bien que la Haute-Saintonge ne soit pas dans une situation comparable à celle de la baie de Saint-Brieuc avec la prolifération des algues vertes, le territoire saintonguais subit malgré tout la présence d'espèces invasives. Sur le plan des végétaux, c'est la Jussie qui est la principale menace. Cela fait maintenant plus de dix ans qu'un programme est mené contre cette plante aquatique originaire d'Amérique du Sud.

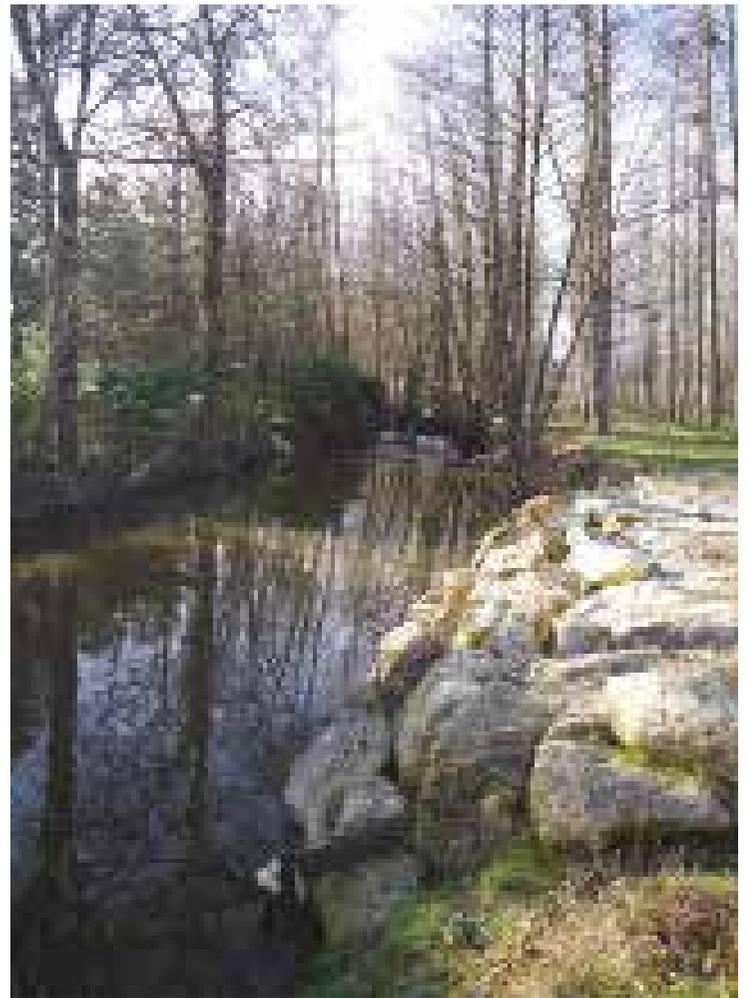
Elle a été introduite comme plante d'ornement en France au 19^e siècle dans les bassins des jardins puis pour les aquariums. Petit à petit, elle a colonisé les étangs landais et le Marais poitevin. Elle recouvre la surface de l'eau, empêche la lumière de passer et étouffe complètement les autres plantes. Et par voie de conséquence, la diversité animale s'en trouve menacée.

Cassante, une simple tige suffit à la disséminer. C'est pourquoi il ne faut ni la cueillir, ni l'arracher. Il faut procéder avec méthode et précaution. Les effets néfastes de l'arrachage mécanique sont désormais connus et les traitements phytosanitaires dans l'eau, comme cela a pu être fait par le passé, sont désormais proscrits. C'est donc un programme long et coûteux qu'il faut sans cesse reprendre. Actuellement, la Jussie est extraite par les équipes rivières à l'aide de barques. Les plants sont arrachés manuellement, puis mis à sécher sur une plateforme avant d'être ensuite recyclés en compost.

Autre plante invasive présente en Haute-Saintonge : la Renouée du Japon. Celle-ci est présente sur les berges qu'elle finit par monopoliser et peut atteindre jusqu'à 2 à 3 mètres de haut. Sa croissance est sans égal, elle se développe par rhizome, y compris dans les milieux pollués. Comme pour la Jussie, il faut veiller à ne pas la disséminer en cherchant à l'éradiquer. On note aussi, mais dans une moindre mesure, un peu de Myriophylles du Brésil. Cette plante aquatique est officiellement inscrite sur la liste des espèces végétales exotiques envahissantes depuis 2018. Enfin, l'ambrosie, plante allergisante par excellence, est également présente dans certaines zones du territoire qui compte aussi quelques foyers d'*Azolla Fausse-Fougère*.



La Jussie - Photo : © SYMBAS



Le Lary - Photo : ©FD17

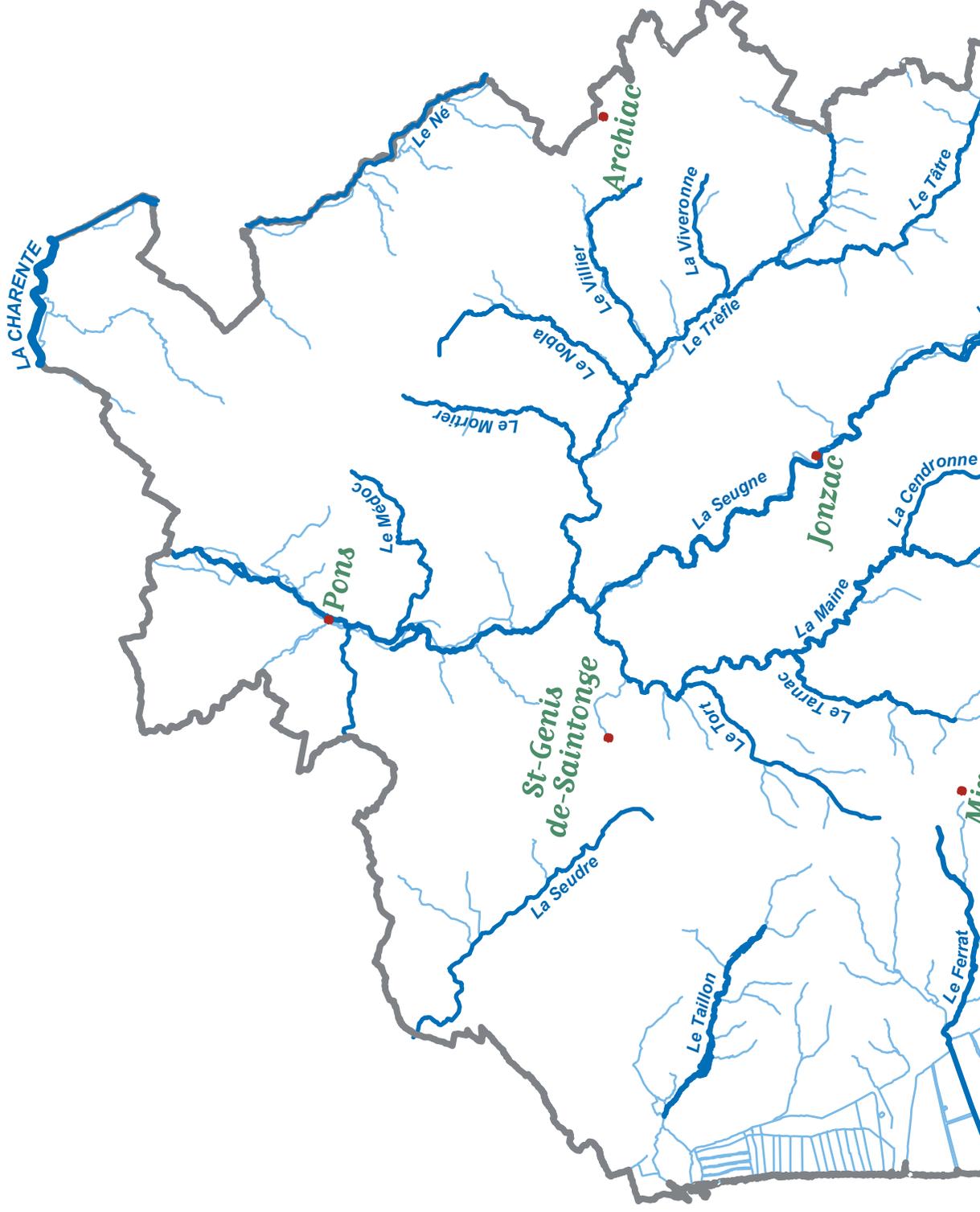
SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT

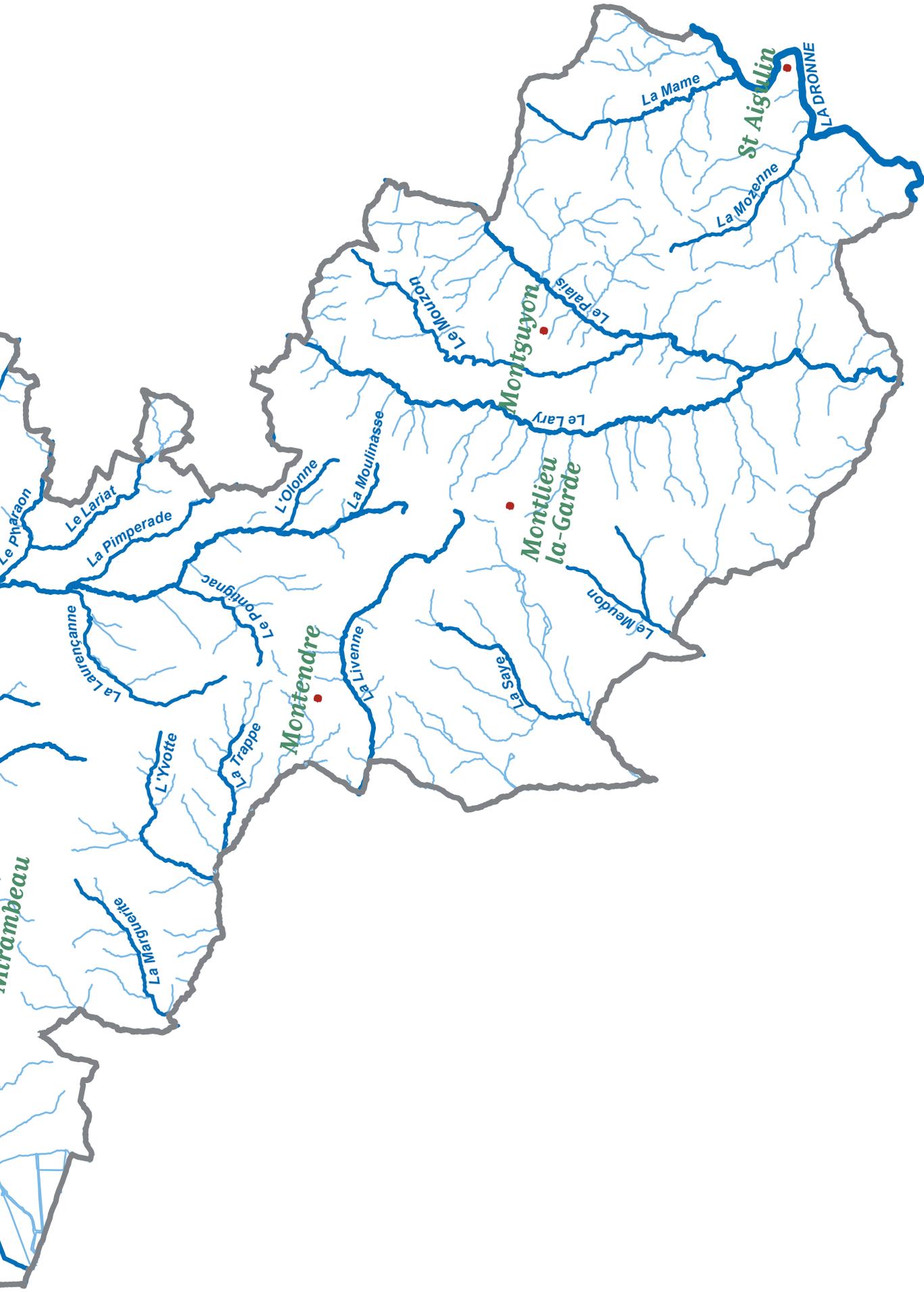
de la Saye, du Galoste et du Lary

La fusion des syndicats de la Saye, du Galoste et du Lary s'est opérée le 1^{er} janvier 2022 pour répondre à l'obligation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne qui commande de gérer un bassin versant dans son ensemble. Le champ d'action de ce nouveau syndicat mixte concerne le sud de la Haute-Saintonge. Actuellement, un PPG (Programme Pluriannuel de Gestion) est soumis à étude pour tout le bassin versant du Lary. Une attention est portée sur les moulins à eau. Le bassin en compte 57. La plupart appartiennent à des particuliers. Parmi eux, un bon nombre sont délaissés, obstruant le cours de l'eau et empêchant la continuité écologique comme le souligne Vincent Badie, Vice-Président du syndicat. En parallèle à cette problématique, il y a un travail pédagogique à faire sur les droits et les devoirs, notamment concernant l'entretien des rives et des ouvrages. Une convention a été signée avec les équipes rivières de la CDCHS pour intervenir et faire de l'entretien sur les parcelles communales du bassin. Par ailleurs, le syndicat va être animateur Natura 2000 sur le bassin du Lary et du Palais.

Infos : www.syndicat-saye.fr

RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE DE LA HAUTE-SAINTEONGE





Source : @IGN Paris 2007 BD Topo® - CDCHS
Toute reproduction est interdite

Photo : © AdobeStock

EAU 17

70 ans de service public

En 2019, le Syndicat des eaux – initialement le Syndicat d'Adduction et de Distribution d'eau potable de Charente-Maritime – change de nom et devient Eau 17. Créée en 1952, cette structure fête cette année ses 70 ans d'existence à un moment où l'eau est devenue une ressource précieuse sur toute la planète.

La Haute-Saintonge a la chance d'avoir des ressources en eau suffisantes. Ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres secteurs de la Charente-Maritime qui doivent faire face à des problèmes d'eau salée sur le littoral. La totalité de la Haute-Saintonge est alimentée par des eaux souterraines. Cela représente 4,6 millions de m³ d'eau pompés sur 21 zones de captage (sur des périmètres protégés). Le réseau d'eau haut-saintongeais court très précisément sur 2 879 kilomètres. En retour, les eaux usées sont traitées par près de 40 stations d'épuration.

Eau 17 organise et assure la distribution et l'assainissement de l'eau de la Haute-Saintonge par l'intermédiaire de sa régie, la RESE, à l'exception de quelques communes – Jonzac, Saint-Bonnet-sur-Gironde et d'autres – pour lesquelles l'acheminement de l'eau potable et la gestion des eaux usées sont délégués à la SAUR (Société d'Aménagement Urbain et Rural) et à Veolia. La RESE a vu le jour en 1954, deux ans après la création du Syndicat d'Adduction et de Distribution d'eau potable de Charente-Maritime. Aujourd'hui, sur l'ensemble du département, Eau 17 gère le service de l'eau et de l'assainissement pour plusieurs milliers habitants.

Depuis le début de l'année 2020, la loi NOTRe et la loi Ferrand ont fait évoluer l'organisation territoriale des services de l'eau et de l'assainissement. Pour les communautés de communes, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement est devenue obligatoire. La Communauté de Communes de Haute-Saintonge a délégué la gestion de l'eau à Eau 17 pour la quasi-totalité du territoire. C'est un service public, administré et présidé par un comité composé d'élus, qui vote les budgets, les tarifs des services et les grandes orientations stratégiques à mettre en œuvre. La Haute-Saintonge



Château d'eau de Bédenac. Photo : © RESE

est divisée en zone Nord, Centre et Sud et représentée par trois élus qui siègent à Eau 17 : Christian Dugué (Maire de Pérignac), Pierre-Noël Roy (Maire de Celles) et Lise Mattiazzo (Maire de Bussac-Forêt).

Actuellement, le syndicat doit mener sa mission de distribution, d'aménagement, d'entretien, d'assainissement et de renouvellement du réseau d'eau dans un contexte d'écologie et d'économie. L'eau est devenue un enjeu incontournable et cette réalité a conduit les membres d'Eau 17 à définir une stratégie de résilience et d'adaptation au changement climatique. Ces préoccupations feront partie des événements programmés jusqu'en octobre pour célébrer les 70 ans du syndicat. Une célébration résolument tournée vers les territoires, destinée aussi bien aux élus locaux qu'au grand public qui sera amené à visiter le château d'eau de Bédenac et la station d'épuration d'Archiac. Un spectacle impliquant des cordistes et des comédiens est aussi prévu au château d'eau de Meux début octobre (Swimming Pool par la Hop Hop Compagnie).

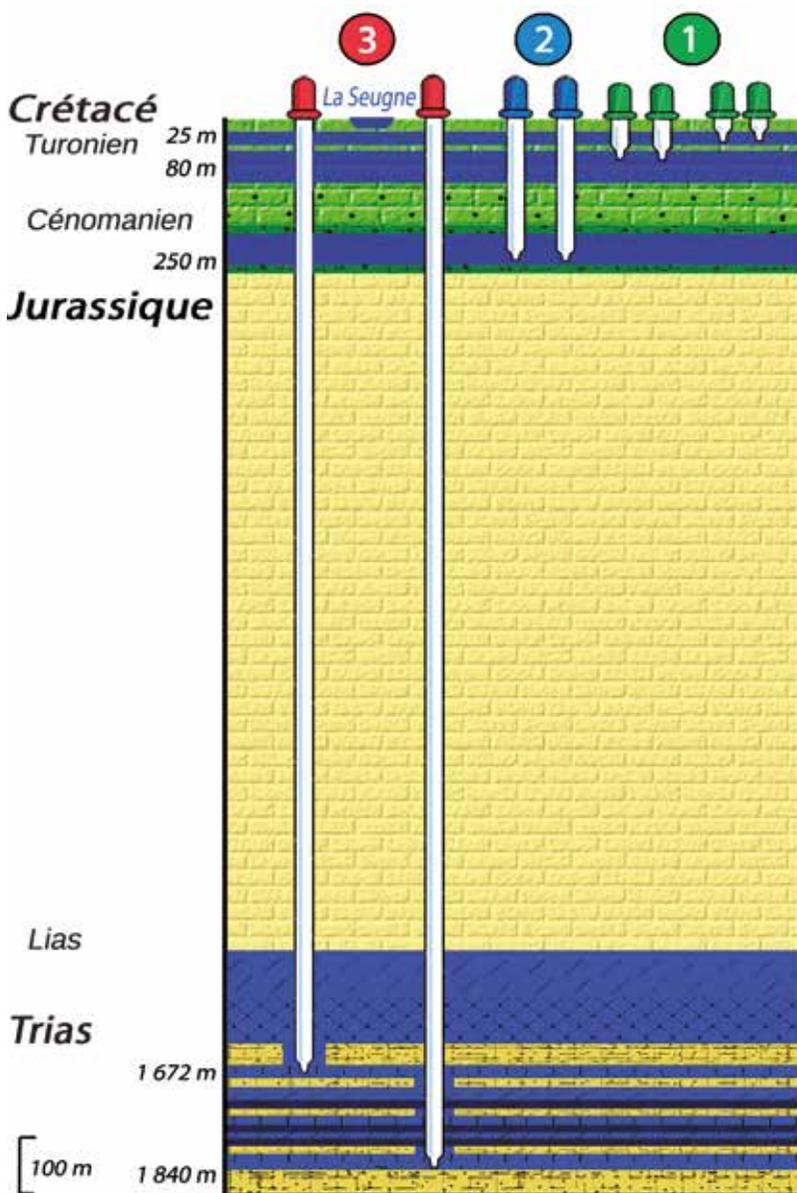
Eau 17

Adresse : 131 cours Genêt CS 50517, 17119 Saintes Cedex

Tél. : 05 46 92 72 72

Site : www.eau17.fr

Repères géologiques :
Les eaux de Haute-Saintonge



HISTOIRE D'EAU MINÉRALE

ou comment mettre Jonzac en bouteille

La richesse du sous-sol de la commune de Jonzac est incomparable. Nul n'ignore les vertus de l'eau puisée dans les profondeurs du Trias ; une couche géologique antérieure au Jurassique. Les forages qui descendent à plus de 1 600 mètres – 1 840 mètres pour le plus profond – remontent une eau chaude à 65° utilisée aussi bien pour la géothermie que pour ses propriétés thermales.

Entre 25 et 80 mètres dans le Turonien, une des strates du Crétacé, se trouve l'eau dite « industrielle ». Elle a été un temps utilisée comme eau potable. Mais trop en « surface », elle est exposée à des contaminations n'étant pas protégée et filtrée par des couches de minéraux et d'argiles. Toutefois, cette eau permet néanmoins d'alimenter en toute sécurité des bassins de baignade. Celui de la Base de loisirs et des Antilles, ainsi que le bassin de pêche depuis 2014. Elle sert aussi à soutenir le niveau d'étiage de la Seugne, lorsque la rivière connaît des périodes creuses. Enfin, grâce à sa faible température (environ 12°), cette eau est employée pour la régulation thermique, en réseau de chaleur et de fraîcheur, pour des établissements comme l'EHPAD par exemple.

En dessous, entre le Cénomaniens et le Jurassique, on trouve encore de l'eau. Pure, celle-ci est déjà distribuée par le réseau d'eau potable de la ville à laquelle elle appartient. Des analyses ont permis d'établir sa teneur en éléments (calcium, bicarbonates, magnésium, potassium, etc.). Cette eau a reçu en 2016 son agrément comme « eau minérale naturelle ». Ses caractéristiques sont comparables aux eaux d'Évian ou de Thonon ! Un projet est actuellement à l'étude pour réaliser une installation dédiée et confier l'embouteillage à un industriel. Les conditions pour avoir une eau minérale estampillée Jonzac dans un futur proche sont réunies.

- 1 **L'eau industrielle** : Elle alimente les plans d'eau de la Base de loisirs, les bassins des Antilles et un réseau géothermique très basse température (12°C) qui apporte chaleur en hiver et fraîcheur en été aux récentes constructions du Val de Seugne.
- 2 **L'eau minérale** : Déjà distribuée par le réseau d'eau potable de la ville, elle a obtenu son agrément « eau minérale naturelle » en janvier 2016 et nous travaillons actuellement à sa prochaine mise en bouteille. De type bicarbonaté calcique et magnésien, elle est parfaitement pure. Son profil hydro chimique s'apparente à celui des eaux d'Évian ou de Thonon.
- 3 **L'eau géothermique (65°C) et géothermale** : Après avoir chauffé les Thermes, les bassins et l'atmosphère « des Antilles », ses rejets thermiques réchauffent à leur tour l'eau de baignade de la base de loisirs et assurent en hiver le bien-être des essences exotiques frileuses du Parc floral. Elle soigne l'appareil locomoteur, les voies respiratoires, le système de circulation du sang. Elle est dotée de nombreuses vertus cosmétiques et cicatrisantes qui ont permis à l'eau thermale de Jonzac de se décliner en produits de beauté.

LES THERMES

de la géothermie à la thérapie



Thermes de Jonzac - Photo : @CDCHS V. Sabadel

Au début des années 80, une étude montre les qualités particulières de l'eau qui jaillit du forage creusé pour le chauffage de la ville de Jonzac. Cette eau chaude, pure d'un point de vue bactériologique, contient des sels minéraux et de nombreux oligo-éléments. Autant d'indices qui plaident en faveur d'une utilisation thermale. Quelques années après cette découverte, Les Thermes ouvrent leurs portes au public.

Eau profonde

Au départ lorsque Claude Belot, alors Maire de Jonzac, fait le pari de la géothermie pour le chauffage urbain, rien ne permet de penser que l'eau puisée à 1 871 mètres et qui jaillit à 65° puisse trouver une autre utilisation. Soenna, le premier forage réalisé en 1979 sur le site d'Heurtebise, va donc alimenter le réseau de chauffage de 1981 à 1986. Mais dès 1982, une première analyse conduite par la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux démontre les propriétés thermales de cette eau sulfurée, sulfatée et chlorurée sodique. Une autre étude réalisée l'année suivante, doublée d'une thèse soutenue par le docteur Louis Challé (alors étudiant en médecine), conforte l'idée d'une vocation thermale pour cette eau piégée dans de profondes strates géologiques.

Une installation expérimentale est alors construite dans les anciennes carrières de pierre d'Heurtebise. Et un essai clinique est réalisé sur une cinquantaine de patients. En mai 1985, l'Académie de Médecine reconnaît les vertus thérapeutiques de l'eau de Jonzac, suivie ensuite par le ministère de la Santé qui valide définitivement le projet auprès de la Sécurité sociale. La même année, la Chaîne Thermale du Soleil signe un accord avec la ville de Jonzac (qui reste propriétaire du forage). Le site des carrières est adopté. Les thermes troglodytiques de Jonzac ouvrent en août 1986. À partir de cette date, le forage est alors exclusivement consacré à cet établissement. L'eau distribuée pour les soins affiche une température entre 28 et 36°. En 1993, un deuxième

forage baptisé Lomega, dont l'eau offre des propriétés similaires, permet de sécuriser les installations thermales.

Eau thermale

Comme le souligne Séverine Gauthier, Directrice des Thermes qui vient de succéder à Serge Espin, le directeur historique qui a accompagné le développement de cette station, ce lieu troglodytique qui s'offre dans un décor minéral unique est aussi très moderne. C'est un établissement récent par rapport à l'histoire du thermalisme. Depuis leur ouverture, les Thermes de Jonzac qui emploient aujourd'hui presque une centaine de personnes, tous personnels confondus, ont vu ses aménagements s'étoffer et sa fréquentation progresser. C'est l'une des dix stations thermales les plus fréquentées de France ; ce qui n'est pas sans retombées économiques et touristiques importantes pour la Haute-Saintonge. Le succès de cette fréquentation tient à la composition de l'eau qui permet de traiter la rhumatologie, les voies respiratoires et la phlébologie. De fait, c'est une des rares stations thermales à proposer ces trois types de soins.

En effet, chaque établissement a son eau minérale naturelle propre, différente des autres, dont la composition détermine l'usage thérapeutique selon la présence et le taux de fer, de calcium, de magnésium, de soufre, etc. C'est en quelque sorte la "signature" de chaque station thermale. La présence combinée de plusieurs sels minéraux et oligo-éléments dans l'eau de Jonzac reste assez unique. Souvent, la composition des eaux thermales est moins complexe, ce qui limite d'autant les applications thérapeutiques. Il est à noter que grâce à ses propriétés salutaires, l'eau minérale naturelle peut être considérée comme un médicament et être reconnue comme tel par l'Académie de Médecine. C'est aussi pour cela qu'il y a une prise en charge des curistes sur prescription de soins délivrée par des médecins thermaux.

Eau douce

Les Thermes de Jonzac accueillent une patientèle plutôt classique, ayant dans l'ensemble plus de 60 ans. Et faisant preuve d'une grande disponibilité : une cure s'étale sur 3 semaines (pour 18 jours de soins). Le fait d'être ainsi immergé dans un environnement singulier est aussi un facteur bénéfique psychologiquement. Depuis quelques années, des cures nocturnes ont également été mises en place. Ce sont des sessions de soins qui commencent à 18h00, à destination de personnes qui travaillent ou qui ont des occupations dans la journée, mais aussi pour des enfants et des ados dont la scolarité ne leur permet pas de se libérer plus tôt. Par ailleurs, les nouvelles attentes et demandes qui se dessinent devraient également amener d'autres personnes vers le thermalisme, car il s'agit d'une médecine naturelle non-invasive, qui offre les moyens de récupérer rapidement et garantit une certaine autonomie (les thermes ne sont pas un hôpital ni un centre de rééducation).

À part le thermalisme, les Thermes de Jonzac ont développé de manière importante des services complémentaires. À commencer par des ateliers d'éducation à la santé, des activités physiques adaptées (de la gymnastique spécifique, qui se rapproche de la kinésithérapie par exemple, ou de la marche nordique), des activités bien-être (relaxation, hydro-massages), de la sophrologie, de la diététique... L'établissement abrite également un institut de beauté et un SPA. Enfin, l'investissement de la commune de Jonzac dans le forage d'un troisième puits devrait apporter, lorsqu'il sera raccordé, un plus grand débit d'eau et ce pour 80 ans. Et par voie de conséquence, cela permettra d'accompagner le développement des Thermes en renforçant son plateau technique et en augmentant encore ses capacités d'accueil. Finalement, l'aventure thermale de Jonzac ne fait que commencer.



Séverine Gauthier directrice des Thermes de Jonzac
Photo : @CDCHS V. Sabadel

Thermes de Jonzac

Adresse : Domaine d'Heurtebise, CS 30087, 17502 Jonzac

Ouvert : du 8 février au 10 décembre 2022

Tél. : 01 89 16 97 18

Email : jonzac@chainethermale.fr

Site : www.chainethermale.fr/jonzac

EAU THERMALE JONZAC

Genèse d'une marque de cosmétique locale

L'histoire de la marque "Eau Thermale Jonzac" commence en 2006, à la suite de la rencontre entre Claude Belot et Charles Kloboukoff, fondateur et Président du groupe Léa Nature. Les vertus médicales de l'eau thermale présente en profondeur dans le sous-sol de la commune de Jonzac font leurs preuves depuis vingt ans pour les curistes qui fréquentent l'établissement de la Chaîne Thermale du Soleil installé dans les anciennes carrières d'Heurtebise.

Mais le personnel soignant des Thermes a remarqué qu'en plus des bienfaits thérapeutiques en rhumatologie, phlébologie et sur les voies respiratoires, il y a aussi de réels effets sur la peau des curistes. L'idée commence donc à faire son chemin : cette eau thermale posséderait également des qualités intéressantes pour la dermatologie ; en particulier pour régénérer les peaux abîmées.

Après analyse, il apparaît que les propriétés dermatologiques de cette eau vieille de 30 000 ans proviennent de son hyperminéralité : elle contient 7 g de minéraux par litre contre 35 g pour l'eau de mer. Il a fallu cinq ans d'études en laboratoire pour permettre la naissance et la commercialisation de cette marque locale et certifiée bio.

La fabrication de ces produits commence par l'extraction de l'eau thermale sur le site de Jonzac, qui transite ensuite au laboratoire d'Innovation Recherche et Développement du groupe Léa Nature à Périgny, pour la formulation de sa recette et son conditionnement sur place, avant une distribution dans toute la France et à l'international. Le succès des produits dermo-cosmétiques certifiés biologiques de la marque "Eau Thermale Jonzac" ne se dément pas depuis leur mise sur le marché. Le contrat entre Léa Nature et la Ville de Jonzac vient d'être renouvelé.

Comme le précise Laurence Rabaud, Directrice technique IRD Cosmétique chez Léa Nature : *cette marque a aujourd'hui 10 ans et est plébiscitée, car elle a su fidéliser. Lorsque l'on réussit à associer plaisir d'utilisation, efficacité et authenticité, alors le pari est gagné. Les utilisateurs le ressentent et n'ont plus envie de se séparer de leur produit !*

Infos : eauthermalejonzac.com



Extrait de la gamme "Eau Thermale Jonzac" - Léa Nature
Photo et montage : @CDCHS V. Sabadel



LES ANTILLES

Les tropiques en Haute-Saintonge

Antilles de Jonzac vue aérienne - Photo : @CDCHS

Vu du ciel, le centre aquatique de Jonzac ressemble à un coquillage posé à plat en bordure de la Seugne. Les ondulations de la toile tendue du bâtiment évoquent les cannelures d'un bénitier géant. Après avoir franchi la passerelle, on pénètre dans un monde à part. Une ambiance tropicale, moite et chaude, ponctuée de l'écho d'éclats de voix et de rires des personnes qui s'ébattent dans les bassins. Les Antilles portent bien leur nom. Chaque année, des centaines de milliers de personnes profitent de ce dépaysement pour quelques heures et à moindres frais, quasiment à domicile.



*Inauguration des Antilles 08/2002 - Claude Belot et Jean-Pierre Raffarin 1er ministre
Photo : @CDCHS V. Sabadel*

BLEU LAGON

Les Antilles ont 20 ans ! Inauguré en août 2002, le bâtiment conçu par les architectes néerlandais Roelof et Nannie Hendricks est singulier avec sa structure métallique recouverte d'une toile tendue. Ce projet doit son existence aux ressources géothermiques du sous-sol jonzacais et à la volonté de Claude Belot, président de la CDCHS, de mettre en valeur cette richesse naturelle et d'offrir un centre aquatique aux Saintongeais. Chauffé par la géothermie et par le chauffage urbain en secours, le complexe reste vertueux, bien que grand consommateur d'énergie. Un projet d'ombrières, avec des panneaux photovoltaïques installés au-dessus des vestiges de la villa gallo-romaine qui se trouve à proximité, améliorer le budget énergétique de l'établissement.

Les Antilles offrent à longueur d'année un espace de loisirs aquatiques avec de multiples déclinaisons : lagon avec vagues artificielles, plage intérieure et extérieure, bain romain, toboggan, bassin de natation, aire de jeux... Comme pour l'énergie, la gestion de l'eau est maîtrisée et économisée. Pour le recyclage, il y a un système de bac tampon, avant le passage dans une zone de



Lagon des Antilles de Jonzac - Photo : @Yoshi PowerShot

lagunage où l'eau se décante pour pouvoir ensuite être rejetée dans la Seugne, une fois refroidie et dépolluée. L'eau dans les bassins est analysée trois fois par jour. Cette surveillance constante a lieu pour vérifier qu'il n'y a pas de micro-organismes et bactéries ou que le taux de chlore reste dans les normes. D'autres contrôles, dont certains sous l'égide de l'ARS (Agence Régionale de Santé), sont aussi effectués pour garantir la sécurité sanitaire de la baignade.

ROUGE ORCHIDÉE

Les 11 500 m² de surface que compte ce complexe ne sont pas tous consacrés à la natation et aux activités aquatiques. Les Antilles comportent aussi un espace détente avec hammam, jacuzzi et solarium. Un espace beauté avec soins du corps et du visage, massages. Une boutique, un bar et un restaurant panoramique. Et, pour que le dépaysement soit vraiment complet, une serre tropicale de 1 500 m² où l'on peut admirer une centaine de plantes et de fleurs de différentes variétés : cactus, hibiscus, agrumes, orchidées, bananiers, palmiers, fougères... Une oasis végétale qui bénéficie de toutes les attentions, avec un arrosage à la main pour certaines plantes et un recours aux insectes, plutôt qu'aux produits chimiques, en cas de présence de cochenilles ou de pucerons.

PÉRIODE JAUNE

Le centre est ouvert 7 jours sur 7, avec une fermeture annuelle en janvier qui permet de vider les bassins et de faire une révision complète de la partie technique. Gérées par la Communauté de Communes de Haute-Saintonge via une régie, Les Antilles sont sans aucun doute le pôle le plus fréquenté du territoire. Hors de la période Covid que l'on vient de traverser, la fréquentation atteint 400 000 personnes par an ! Un chiffre qui témoigne du rayonnement de cet établissement, notamment sur les départements limitrophes. Si les touristes et les curistes représentent une part non négligeable de cette fréquentation, les Girondins sont majoritaires, suivis par les Charentais des deux départements, et ensuite les Périgourdins.

La vie des Antilles est rythmée par deux séquences différentes : la période scolaire et la période de vacances scolaire qui voit s'afficher une fréquentation familiale record. Dès le départ, à l'initiative de la CDCHS, un tarif préférentiel de 5 euros a été instauré pour les habitants de Haute-Saintonge qui peuvent venir en semaine à ce prix là. Et la gratuité totale est assurée pour tous les enfants de moins de 16 ans de la CDCHS. Entre 6 et 12 ans, ils peuvent même venir y fêter leur anniversaire. Une attention particulière est portée aux enfants des écoles de la Haute-Saintonge. Un bassin leur est réservé gratuitement, du lundi au vendredi. Pendant ces heures d'accueil des scolaires, les autres espaces sont fermés. Comme le précise Laurent Neau, directeur des Antilles, la législation interdit d'accueillir du public au même endroit que les scolaires. Les activités grand public sont alors reportées sur la remise en forme dans un plus petit bassin durant ce laps de temps.

Le succès rencontré s'explique également par l'entretien et l'amélioration des structures existantes. L'institut de beauté a, par exemple, été rénové avec du nouveau matériel. De même que l'espace de remise en forme où les SPA ont été refaits à neuf. Un gros travail de rénovation a aussi été réalisé sur certaines installations comme le toboggan et toutes les passerelles ont été reconsolidées ; en premier lieu celle de l'entrée. Les effets conjugués de l'eau et de la chaleur mettant à rude épreuve les matériaux, à terme, pour préserver la qualité des services, d'autres interventions seront à prévoir comme la réfection des liners (le revêtement) des bassins. Enfin, de nouveaux aménagements sont également à l'ordre du jour. Ainsi, en complément des activités enfants déjà bien développées, un projet de pataugeoire pour les tout-petits est envisagé. Une extension de l'institut de beauté est aussi à l'étude pour accueillir un plus large public et l'isoler des bruits environnants, afin de préserver la quiétude de cet espace privilégié.

Les Antilles de Jonzac

Adresse : Parc du Val de Seugne, 17500 Jonzac

Ouvert : de 10h30 à 18h30, 7j/7

Accueil : 05 46 86 48 00

Institut de beauté : 05 46 86 48 15

Site : www.lesantillesdejonzac.com

LE MOULIN DE CHEZ BRET

Une plongée dans l'Histoire

Exemple concret d'une reconstruction réussie, le Moulin de Chez Bret montre à ses visiteurs le fonctionnement de toute la mécanique qui permettait, il n'y a pas si longtemps encore, d'extraire de l'huile et de moudre le grain pour obtenir de la farine. Augmentée d'une scénographie, d'une exposition et d'une invitation à découvrir la rivière et le lieu sur lequel il est construit, c'est tout l'écosystème d'un moulin à eau qui est mis ici en valeur.

L'invention du moulin à eau se perd dans la nuit des temps. Ou presque. On en trouve la trace dès l'Antiquité. Il se développe et s'impose au Moyen-âge. Et finit par régner en maître à partir du XVIIIe siècle, précédant puis accompagnant la Révolution industrielle. Avant d'en être victime avec l'arrivée de la vapeur et des turbines hydrauliques au XIXe siècle. La fée électrique scelle ensuite définitivement son destin. Le moulin à eau disparaît du champ économique avant de renaître plus tard comme objet du patrimoine.

Le Moulin de Chez Bret date de 1706. Il est situé en contrebas de la ville de Jonzac, sur les bords de la Seugne. Un emplacement idéal, déjà habité il y a environ 2 000 ans comme en témoignent les vestiges de la villa gallo-romaine à proximité. Les objets trouvés dans les fouilles qui ont été entreprises sur ce site exceptionnel sont d'ailleurs exposés au sein du moulin. Trois siècles exactement après sa construction, le Moulin de Chez Bret, propriété de la commune de Jonzac, a fait l'objet de travaux quelques années après la rénovation en 2001 du moulin à vent de Cluzelet. Perché en surplomb de la ville, c'est le pendant du moulin à eau de Chez Bret. Ce fonctionnement en tandem permettait, à l'époque, de pallier les problèmes en cas d'inondations ou de sécheresse par exemple.

Pour remettre en état le Moulin de Chez Bret, il a d'abord fallu trouver un architecte spécialisé et un artisan pour toute la menuiserie et la charpente. Il a fallu également trouver un mécanisme, car le moulin était vide. La chance a voulu que des particuliers habitant un moulin à eau voulaient se débarrasser du leur. La commune de Jonzac s'est



Moulin de chez Bret à Jonzac - Photo : @CDCHS V.Sabadel



Visite du moulin de chez Bret à Jonzac - Photo : @CDCHS V.Sabadel



Eau de source de Jonzac - Photo : @CDCHS V.Sabadel



Huile de noix, production artisanale du moulin de chez Bret - Photo : @CDCHS V.Sabadel

portée acquéreur. Une fois le mécanisme remonté, le moulin est devenu un exemple pour la fabrication de l'huile de noix artisanale (la farine étant moulue au Moulin à vent de Cluzelet). Les particuliers sont invités à en faire l'expérience en apportant des noix, sans leur coque, pour être broyées et pressées à froid.

Le mouvement de la roue à aubes et de tous les engrenages qui constituent le mécanisme du moulin prend alors tout son sens aux yeux des visiteurs. C'est aussi l'occasion de prendre conscience que le travail de meunier ne se limite pas à moudre du grain comme le souligne Pierre-Jean Ravet, adjoint au Maire de Jonzac. Il lui faut gérer toute cette machinerie et s'assurer du bon fonctionnement du bief ; ce petit canal dérivatif capte l'eau en hauteur et l'achemine pour garantir la chute qui développe la force motrice. Certains moulins comportent plusieurs biefs : non seulement en amont, mais aussi en aval et en décharge.

Construite en chêne avec des pièces métalliques, la roue à aubes du Moulin de Chez Bret dégage une puissance d'environ 11 chevaux. À titre démonstratif, une petite dynamo générant à peu près l'équivalent d'une batterie de voiture et une turbine ont été installées pour expliquer la fabrication de l'électricité à partir de l'énergie hydraulique. Au-delà de ces dispositifs pédagogiques, avec ses expositions et ses propositions de déambulations sur les bords de la Seugne, le Moulin de Chez Bret est une invitation à découvrir tout ce qui se passe autour de la rivière au travers de la faune, de la flore et des engins de pêche d'autrefois, par exemple. Une scénographie explicative de 30 minutes rappelle que la ville de Jonzac est née de cette proximité avec La Seugne.



La roue du moulin de chez Bret à Jonzac - Photo : @CDCHS V.Sabadel

Moulin à eau de Chez Bret

Adresse : ZAC du Val de Seugne, 17500 Jonzac
Tél. : 05 46 48 46 80



Caviar d'esturgeon - Photo : @AnneClaireHeraud

AQUACULTURE

En dehors de la pêche professionnelle qui subsiste dans l'estuaire de la Gironde, la Haute-Saintonge compte également d'autres activités économiques liées au milieu aquatique. Aperçu au travers de trois entreprises qui évoluent dans des secteurs différents.

LE CAVIAR D'AQUITAINE

Pendant longtemps, l'esturgeon était présent en abondance dans l'estuaire de la Gironde. Appelé aussi créac (ou créa) dans la région, il est alors uniquement pêché pour sa chair. Les pêcheurs rejettent ses œufs lorsqu'ils vident le poisson. Anecdote ou légende, ce serait une princesse russe fuyant la Révolution et de passage à Saint-Seurin-d'Uzet en 1917 qui, assistant à ce gâchis, leur apprend à préparer le caviar avant de repartir en oubliant son parapluie... Selon une autre version, ce serait un marchand allemand également de passage à Saint-Seurin qui aurait été à l'origine du lancement de la fabrication du caviar d'Aquitaine quelques années auparavant.

Dans les faits, c'est la célèbre maison Prunier (restaurateur et épicerie fine parisienne) qui lance la production de caviar d'Aquitaine en ayant dépêché au préalable un ancien officier russe à Saint-Seurin. Nous sommes en 1921, et cette activité va exploser. La pêche de l'esturgeon devient intensive. La surpêche aura raison de cette manne. L'activité et le nombre de poissons déclinent à partir des années 60. En voie de disparition dans l'Estuaire, l'esturgeon devient une espèce protégée et sa pêche est interdite en 1982. Le caviar d'Aquitaine n'est plus qu'un lointain souvenir.

Une décennie plus tard, des programmes sont menés pour réintroduire l'espèce, en l'occurrence le *Sturio*, et en parallèle des élevages s'installent à proximité de l'estuaire, mais avec une autre espèce, le *Baerii*, qui diffère un peu de l'esturgeon européen d'origine. La production de caviar d'Aquitaine peut alors être relancée. Acteur majeur de ce secteur, l'entreprise Sturgeon se lance dans l'aventure dès le milieu des années 80 et sort son premier caviar en 1996. Une deuxième espèce est également mise à contribution, le *Gueldenstaedtii*. Récemment, c'est encore une autre espèce, le *Huso Huso*, qui permet d'offrir du caviar Beluga.

Il faut en moyenne attendre 8 ans avant que les esturgeons arrivent à maturité pour donner du caviar. Les œufs sont triés, tamisés, assemblés, salés et conditionnés à la main. Les esturgeons grandissent notamment dans les bassins de la ferme piscicole de St-Fort-sur-Gironde. La marque Sturia, bien connue des amateurs, est lancée en 2007 par Sturgeon. En 2013, le Caviar d'Aquitaine devient une marque collective regroupant quatre producteurs (Caviar, Caviar de France, Prunier, L'Esturgeonnière) sur les huit que compte la France. L'IGP (Indication Géographique Protégée) «Caviar d'Aquitaine» devrait entrer en vigueur en 2023.

Infos : www.sturia.com/fr

Point de vente : Délice de Maubert, 40 rue des Pêcheurs

Adresse : Port Maubert, 17500 Saint-Fort-sur-Gironde



Sturgeon, St-Fort-sur-Gironde - Photo : @CDCHS V. Sabadel



Caviar d'esturgeon - Photo : @AnneClaireHeraud



Poissons d'ornement - Photo : @CDCHS V. Sabadel



Caviar d'esturgeon - Photo : @AnneClaireHeraud

POISSONS D'ORNEMENT

SPIRULINE

Bourrée de protéines, de vitamines et de minéraux, la spiruline est apparue dans les années 80 comme le support alimentaire idéal pour lutter contre la malnutrition au Sahel. Quelques décennies plus tard, ce produit à base de cyanobactéries s'est répandu dans les pays européens en guise de complément alimentaire pour les sportifs, pour les régimes et pour contrer des carences alimentaires. Depuis peu, la spiruline suscite un intérêt accru à la faveur de l'engouement pour la nourriture bio et le renouveau du courant végétarien (vegan). Une redécouverte en fait, car depuis des siècles, c'est un aliment traditionnellement consommé en galettes par les populations du pourtour du Tchad.

En 2009, Nathalie Tyrel de Poix décide de produire de la spiruline. C'est une pionnière, il n'y avait à l'époque qu'une vingtaine de producteurs au total en France. Ils sont maintenant presque 200. Mais c'est toujours la seule en Haute-Saintonge. Ses installations jouxtent celles de Carpio, la société de poissons d'ornement de son compagnon. Fille d'agriculteurs, elle se considère, à juste titre, comme une maraîchère aquatique. Elle cultive et récolte dans l'eau et non pas sur la terre. Son «légume» est microscopique. Il baigne dans une couche d'eau de 10/15 cm. Comme n'importe quelle plante (bien que ce n'en soit pas une), il faut que la spiruline reçoive de la lumière. C'est aussi la raison pour laquelle l'eau doit être brassée, pour que la lumière ne rayonne pas qu'en surface.

Il faut aussi de la chaleur. Il règne une température moite et tropicale sous les bâches qui abritent les bassins de ce bouillon de culture. Le développement de la spiruline est très rapide, pouvant atteindre 20% par jour ! Il suffit d'en retirer une portion, le reste continue de grandir. Il faut ensuite filtrer et refiltrer ce qui ressemble à la base à une crème fraîche épaisse d'un vert-bleuté... Après séchage et conditionnement, la spiruline se présente sous forme de petites paillettes que l'on peut aussi utiliser comme condiment sur une salade. Il ne faut pas la faire chauffer, sous peine de perdre tous les bienfaits contenus dans ses pigments.

Sur des bassins de 2 000 m², le rendement se monte à environ 1 200 kilos. Le tout avec une consommation d'eau très faible à l'hectare par rapport à la culture du maïs, par exemple. La production de cette spiruline *made in* Haute-Saintonge est disponible en vente directe, sur certains marchés et salons, ou via le circuit des magasins bio et de producteurs, essentiellement sur la Charente-Maritime et un peu sur Bordeaux. Et sur Internet : la boutique en ligne représente à peu près 50% des ventes. Nathalie Tyrel de Poix a récemment été élevée au grade de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite sur proposition du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Info : www.spiruline-fr.com

Point de vente : Délices de Saintonge

Adresse : 3 ter av. Faidherbe, 17500 Jonzac

Bassins, douves, golfs, parcs, jardins publics, espaces verts... Nombreux sont les points d'eau aménagés avec des poissons d'ornement. Créée en 1989, Carpio s'en est fait une spécialité. Installée dans les terres sur la commune de Consac, cette société élève des carpes et des poissons rouges destinés à vivre une vie de château dans des bassins.

Au départ, Carpio fournissait des grossistes. Mais ce marché a évolué. Érigée en EARL (Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée), la société s'est tournée vers la vente directe et en ligne. Aujourd'hui, elle a pour clients des particuliers et des lieux à connotation de prestige (avec, au tableau de chasse, l'aménagement d'un palais présidentiel au Turkménistan). L'entreprise a un atout : elle peut proposer des poissons de grosses tailles, ce qui est très rare en jardinerie où il est très compliqué d'en trouver de plus de 20 cm...

Lorsque l'on visite les installations de l'entreprise, on se rend compte que ce type d'élevage est plus compliqué que ce que l'on pourrait imaginer. Les alevins grandissent dans un étang. Les poissons sont ensuite transférés dans des bassins où ils atteindront leur maturité. Répartis par taille, avec les reproducteurs à part, les poissons se pressent par dizaines de milliers. Le spectacle est au rendez-vous avec le ballet ondoyant des carpes koi («koi» signifiant carpe en japonais) et des poissons rouges.

Notons au passage, un abus de langage. En tant qu'espèce, les poissons dits «rouges» — les carassins dorés — affichent en fait une variété de robes et de couleurs incluant le blanc, le jaune et noir. Leur espérance de vie, plus grande que leur mémoire, peut atteindre 30 ans. La carpe, elle, peut vivre 50 ans. Certaines auraient fini centenaires... Leur croissance se ralentit avec l'âge. Elles sont proposées à la vente bien avant, vers 7/8 ans.

Les bassins sont protégés par des filets contre les oiseaux aquatiques (cormorans, hérons, martins-pêcheurs, foulques...) qui voient là une source de nourriture facile et, à terre, contre les rongeurs (visons, loutres, rats...). Ce type d'activité nécessite beaucoup d'eau, mais Carpio est attentif à sa préservation et au recyclage. En sortie de bassins, l'eau va se décanter dans un lagunage et circuler au milieu de plantes qui vont la nettoyer, la filtrer. Cette eau est ensuite pompée et remontée dans le plan d'eau en surplomb qui alimente les bassins. Un apport est cependant nécessaire pour combler la perte par évaporation et infiltration. Un projet de parcours pédagogique est à l'étude, pour mettre en valeur ce cercle vertueux et cette biodiversité.

EARL Carpio

Infos : www.carpio-fr.com

Tél. : 05 46 49 62 02

Adresse : Bois des servants, 17150 Consac

PLANS D'EAU

LES ÉTANGS DES BÉNISSONS

Situés sur la commune de Soubran, les étangs et la tourbière des Bénissons sont également un lieu de pêche. Un chemin aménagé avec un ponton permet aussi de découvrir la faune et la flore très riches de cet écosystème. À l'initiative de la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, et avec le financement du Département, des visites sont régulièrement proposées. Des expériences découvertes ont lieu en coordination avec Environat, association qui se donne comme objectif l'éducation à l'environnement et au développement durable, les suivis et gestions scientifiques des milieux, l'initiation et pratique des sciences participatives. Réhabilités en 1998, les étangs sont peuplés de batraciens (grenouilles, salamandres, etc.), de lézards, de libellules, d'insectes divers et de papillons. Parmi cette faune, l'éphémère Fadet de Laïches inscrit sur la liste des espèces protégées, comme la tortue Cistude que l'on peut voir traîner en bordure d'étang si on a de la chance. Un recensement des oiseaux par la LPO est à l'ordre du jour. La tourbière abrite la fougère royale, elle aussi protégée, et des droséras, plantes carnivores que l'on ne s'attend pas à trouver en territoire saintongeais. Comme le souligne Maud Maingot, maire de Soubran, pour les visiteurs connectés, le site se prête à un parcours de géocaching : un jeu de piste géolocalisé, avec des énigmes chiffrées et des badges à collectionner (qui étaient dématérialisés durant les mesures sanitaires prises contre le Covid).

LES FONTAINES BLEUES

Connu pour l'excellence de son cognac, le Château de Beaulon à Saint-Dizant-du-Gua recèle au fond de son parc une curiosité hydraulique : des «fontaines bleues». Ce sont des résurgences. Une source naturelle qui rejait tranquillement par endroits au milieu de la verdure et des arbres. Sa couleur bleue des mers du Sud, longtemps considérée comme magique et surnaturelle, a nourri de nombreuses légendes. En fait, des études géologiques laissent à penser qu'une rivière souterraine resurgit dans le parc du château avec des micro-algues qu'elle charrie depuis le Massif Central, ce qui lui donne cet aspect exotique inattendu.

BASES DE LOISIRS

Les bases de loisirs sont une alternative aux piscines. Durant la période estivale de mi-juin à mi-septembre, celle d'Heurtebise à Jonzac offre une baignade surveillée, de nombreuses activités sportives et ludiques et la possibilité de restauration sur place. Il est à noter que l'eau doit être vidée tous les ans, comme pour tous les plans d'eau artificiels, afin d'empêcher la prolifération des cyanobactéries et des parasites. La petite base de loisir de Pons est également un lieu prisé pour la détente. L'aire de loisirs de Beauvallon à Montguyon, domaine privé situé dans la forêt de la Double Saintongeaise, propose aussi durant l'été des activités et animations autour d'un lac avec une plage aménagée. Le lac du Baron Desqueyroux à Montendre est un plan d'eau artificiel libre d'accès, avec baignade surveillée l'été et la pratique du canoë-kayak, pédalo, paddle, tir à l'arc, etc.

PLANS D'EAU

Parfois situés à proximité immédiate ou faisant partie des bases de loisirs (comme le lac du Baron Desqueyroux à Montendre), des plans d'eau sont dévolus à la pêche de loisir. Heurtebise est en train d'être labellisé «famille» avec l'installation d'un ponton et d'un abri, comme le précise Pierre-Jean Ravet, adjoint au maire de Jonzac. Celui de Saint-Simon-de-Bordes fait 2 000 m². Comme la majorité des sites halieutiques, il appartient à la commune et est géré par l'AAPPMA (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques), La Gaule Jonzacaïse. On y trouve des gardons, des truites arc-en-ciel et des black-bass. Même scénario pour le plan d'eau de Léoville. Là aussi, l'association assure la gestion piscicole. De plus, ce plan d'eau a bénéficié d'importants travaux en 2021, opérés par le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) en collaboration avec la Fédération départementale de pêche : il a été déconnecté du ruisseau Le Lariat. Le tracé du cours d'eau a été refait et le plan d'eau est désormais en dérivation.



Port du Lys à Salignac-sur-Charente - Photo : @CDCHS V.Sabadel

PORT DU LYS

Salignac-sur-Charente est le seul port que compte la Haute-Saintonge sur la Charente. Le site de Port du Lys a longtemps été un pôle d'activité fluviale pour le commerce et le transport de marchandises. Aujourd'hui, c'est un petit havre de paix en bordure du fleuve où l'on peut grignoter et siroter tranquillement des boissons, bio pour la plupart, allongés dans les sièges et hamacs du Bô Bar. Cette guinguette «alternative» est ouverte en période estivale. C'est une halte bienvenue pour les cyclistes qui empruntent le circuit de randonnée Flow Vélo. C'est également, le départ d'un parcours de pêche. Des aménagements (parkings, aires pour les camping-cars, tables, sentiers de découverte) ont été mis en place par la commune et la CDCHS. Actuellement, de gros travaux sont entrepris par le Département de la Charente-Maritime pour la construction d'un nouveau ponton où les bateaux de plaisance pourront de nouveau accoster.



Base de loisirs de Jonzac - Photo : @CDCHS V.Sabadel

BRIVES-SUR-CHARENTE

Flow Vélo est un circuit de randonnée cycliste qui s'étire en une diagonale sinueuse de la Charente-Maritime au Périgord Vert. Un road-trip de 290 kilomètres entre Rochefort et Thiviers en Dordogne. Une partie du tracé passe au nord de la Haute-Saintonge, à Brives-sur-Charente en direction de Salignac-sur-Charente, longeant en partie la Charente. Des aménagements sont envisagés, notamment sur un terrain communal situé sous le pont qui enjambe la Charente. La commune a également acheté une longère, la Maison d'Annette, en vue d'en faire un espace multi-services, un point de restauration et d'hébergement pour les cyclistes. Un ponton et une cale de mise à l'eau pour les *bateaux*, ainsi qu'un passage pour descendre en sécurité du bourg aux bords de Charente, sont aussi actuellement à l'étude comme le précise Cécile Biron, maire de Brives-sur-Charente.



Les étangs des Bénissons - Photo : @CDCHS



Piscine de Vibrac - Photo : @CDCHS V.Sabadel



Fontaines bleues à St-Dizant-du-Gua - Photo : @CDCHS V. Sabadel

PISCINES D'ÉTÉ

En plein air, non couvertes, mais avec eau chauffée pour la plupart, les piscines de la Haute-Saintonge prennent leur quartier d'été à Archiac, Chevanceaux, Mirambeau, Montlieu-la-Garde, Pons et Saint-Aigulin. Certaines viennent juste d'être rénovées. Celle de Montendre, à proximité du lac du Baron Desqueyroux, se distingue avec ses deux bassins communicants. Celle de Vibrac est ouverte aussi en nocturne. Elle a été creusée juste après la Seconde Guerre mondiale. Son bassin a été alimenté par la Pimperade, un cours d'eau qui passe à proximité, jusqu'à sa rénovation en 1995. Celle de Réaux-sur-Trèfle a aussi été construite par des prisonniers de guerre allemands. Les travaux se font alors à la main et il faut faire preuve de débrouillardise pour les matériaux. L'inauguration a lieu le 4 août 1946 et fait la une de Sud-Ouest. Concours de plongeurs, match de water-polo en démonstration et courses de natation ouvrent une longue série d'activités et les enfants des communes alentour se succéderont pour apprendre à nager. C'est le début d'une longue histoire que rappelle Rodolphe Destouches, adjoint au maire de Réaux, dans une plaquette éditée pour célébrer les 75 ans de la piscine. Depuis, elle a été agrandie, modernisée, et accueille de nombreux clubs.

KAOLUNE, LA CARRIÈRE SAINT-GEORGES

La réhabilitation des anciennes carrières de kaolin de Saint-Georges, sur la commune du Fouilloux au cœur de la forêt de la Double, a redessiné le paysage de manière surprenante. Les vastes fosses qui signalent les endroits où ont été extraites les terres blanches argileuses se sont comblées d'eau. Le développement d'algues et de bactéries, combiné aux reflets de la lumière, aux conditions météo et à la profondeur des lacs artificiels, leur donne une eau d'une couleur bleutée saisissante. Rajoutant à la singularité du lieu, l'érosion a façonné leur pourtour et favorisé l'émergence de colonnes. Des «cheminées de fées» qui rappellent celle des canyons américains. Un paysage similaire est observable à Guizengeard et Touvérac. La CDCHS a mis en place un circuit pédagogique pour découvrir cet endroit où la nature a repris ses droits après des années d'exploitation industrielle et héberge de nombreuses espèces d'oiseaux menacés. En juillet août, deux agents de la CDCHS vous y accueillent et des visites commentées sont organisées.

Info : www.jonzac-haute-saintonge.com

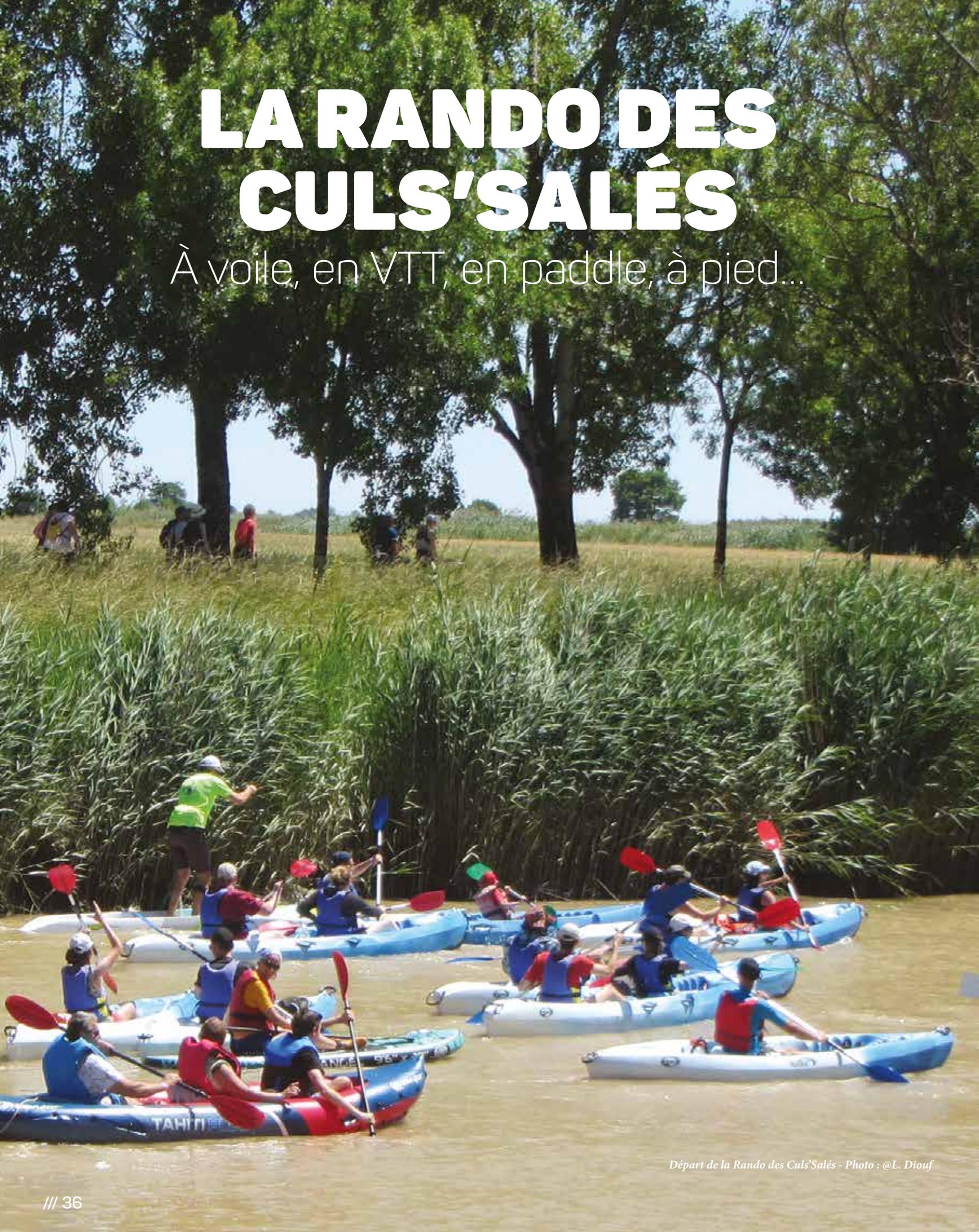
Office du Tourisme : 05 46 48 49 29



Kaolune, la carrière Saint-Georges - Photo : @CDCHS

LA RANDO DES CULS'SALÉS

À voile, en VTT, en paddle, à pied...



Départ de la Rando des Culs'Salés - Photo : @L. Diouf

Première édition réussie pour la Rando des Culs Salés qui s'est déroulée le samedi 28 mai, entre Port Maubert et Vitrezay. Une randonnée multi-styles puisqu'elle était proposée en vélo, à pied et sur l'eau. Le soleil, le vent et le succès étaient au rendez-vous. Des centaines de participants ont répondu à l'appel.

Des heures avant le départ, à Port Maubert, une affluence et une fébrilité inhabituelle annonçaient déjà la réussite de l'événement. Portée par Nicolas François, moniteur de voile et de canoë-kayak à la Communauté de Communes de Haute-Saintonge, la Randonnée des Culs Salés a été rendue possible par le soutien et les moyens mis à disposition par la CDCHS, le club de voile de Port Maubert, Vitrezay et les nombreux bénévoles mobilisés pour l'occasion.

Sur le territoire, il existe la remontée de la Seudre. Le fait que ce soit une rivière, plus étroite que l'estuaire de la Gironde, rend l'épreuve plus facile pour la partie nautique. Par contre, l'idée pour cette randonnée des Culs Salés (ce terme désignait autrefois les sauniers et par extension les gens du littoral), c'était d'offrir un parcours un peu plus corsé et de le décliner en trois versions distinctes : cycliste, pédestre et nautique.

Sur l'eau, étaient autorisés tous les engins flottants non-motorisés. Sur la ligne de départ, dans le chenal de Port Maubert, on a pu ainsi voir des bateaux d'aviron alignés par des clubs. La longueur et le poids de ces embarcations portées puis manœuvrées par plusieurs personnes sont assez impressionnants. D'autres plus petits, étaient également engagés.



Équipe de bénévoles - Photo : @CDCHS

La liste des autres embarcations, certaines rigides, d'autres en structures gonflables, tient du poème à la Prévert : canoës, kayaks, pirogues, paddles, petits dériveurs... sans oublier un véliplanchiste. L'association de voile traditionnelle PNCM (Patrimoine Navigant en Charente Maritime) était présente avec quelques vieux gréements, dont certains avec des voiles d'un rouge éclatant, qui ont également participé à l'aventure. Pour des raisons logistiques évidentes, ils sont partis et arrivés en dernier.



La Rando des Culs Salés - Photo : @CDCHS



La Rando des Culs Salés - Photo : @CDCLS

Top départ à 15h00. Jacky Quesson, Maire de Saint-Genis-de-Saintonge et Vice Président de la CDCHS, fait résonner la cloche. Objectif : rallier Vitrezay en cabotinant depuis Port Maubert. Une seule condition, impérative, il fallait que toutes ces embarcations soient dûment homologuées, avec gilets de sauvetage, etc. Pour assurer la sécurité, la SNSM (la Société Nationale des Sauveteurs en Mer) avait dépêché plusieurs équipages. Sur terre, c'est l'association de sauvetage et de secours des Antilles qui veillait au grain.

De leur côté, les randonneurs se pressaient vers le point d'accueil où avait lieu l'enregistrement. Toutes épreuves confondues, on a compté pas moins de 538 participants pour cette première édition ! Et encore, au vu de l'attrait suscité et sans la clôture des inscriptions quelques jours auparavant, l'événement aurait sans doute pu en accueillir le double, si ce n'est plus...

Sur terre, à pied, le circuit empruntait le sentier du littoral sur une douzaine de kilomètres, avec un point de ravitaillement à Port Charon. Une longue marche de 3 heures en moyenne. Pas de course d'endurance, seul le plaisir de participer entre amis ou en famille, jeunes ou vieux. Avec quelques haltes en forme de quizz sur la faune et la flore pour rompre la monotonie du paysage. La longue cohorte des marcheurs est partie après un petit échauffement, longeant le canal, synchro avec les premières embarcations qui s'élançaient en contrebas.

Au même moment, les cyclistes partaient en sens inverse pour s'enfoncer dans les terres et suivre une boucle de 26 kilomètres qui allaient les amener, eux aussi, à Vitrezay. Deux trajets s'offraient aux 172 vélos (mieux que le peloton du Tour de France !). Un vert, et un rouge avec plus de dénivelés convenant mieux aux VTT.



La Rando des Culs Salés - Photo : @L. Diouf



Animation par la fanfare «Adlibitum Band» - Photo : @CDCHS

Un quart d'heure à peine après le départ des concurrents, Port Maubert s'est retrouvé bien vide. Il ne restait que quelques échos de la fanfare Adlibitum Band qui a rythmé régulièrement les heures précédant le départ. Direction Vitrezay, donc, pour se poster à l'orée du chenal et voir arriver successivement les randonneurs nautiques, puis au bout du sentier pour accueillir les cyclistes et marcheurs.

Une contre-signature, un tee-shirt floqué "Rando des Culs Salés", et les participants pouvaient enfin se reposer après leurs efforts. Ensuite, place à la fête avec un pot suivi d'un concert des Crogs. Mission accomplie pour Nicolas François qui songe déjà à reconduire cette manifestation en y ajoutant encore des déclinaisons (équestre, par exemple) et en invitant des fédérations sportives à participer. À suivre...

En savoir et en voir plus :

<https://www.facebook.com/LaRandoCS/>



Parking surveillé des cyclos - Photo : @CDCHS



La Rando des Culs'Salés sur l'Estuaire de la Gironde - Photo : @EVP M Nathalie A et Leïlou



Arrivée de La Rando des Culs'Salés - Photo : @CDCHS

**DE JUIN À
SEPTEMBRE**

**ESTIVALES
DE HAUTE-SAINTONGE**

plus de 40 spectacles gratuits
sur tout le territoire
(théâtre, concerts, cinéma...)

retrouvez toute la programmation sur
Facebook · Estivales de Haute-Saintonge
www.jonzac-haute-saintonge.com

**DU 23 JUIN AU 1ER
SEPTEMBRE**

**45^{ÈME} ÉDITION DE
L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ**

au Cloître des Carmes à Jonzac
série de conférences
renseignements 05 46 48 91 13

DU 9 AU 15 JUILLET

**FESTIVAL
LA ROSE DES VENTS**

festival international
de musique et danses
traditionnelles en différents
lieux de la Haute-Saintonge
renseignements 05 46 48 25 30

DU 18 AU 23 JUILLET

**FESTIVAL
DANSE EN JUILLET**

à Archiac
renseignements 06 15 74 64 24

23 ET 24 JUILLET

**SITES EN SCÈNE
FESTIVAL DRÔLES
DE RUES**

à Jonzac
Facebook · Drôles de Rues

29 ET 30 JUILLET

**SITES EN SCÈNE
FÊTE MÉDIÉVALE**

à 22h30 Spectacle son et
lumière « Le Château de la
discorde » à Montguyon
renseignements 06 86 85 88 34

**DU 30 JUILLET
AU 12 AOÛT**

**FESTIVAL LES
EUROCHESTRIES**

330 musiciens de 15 à 25 ans,
10 nationalités
renseignements 05 46 48 25 30

4, 5, 6 ET 7 AOÛT

**SITES EN SCÈNE
OPÉRA ROCK
« MÉTIS »**

à Pons au pied du donjon
renseignements 06 83 01 88 22

4 AOÛT

**COUPE D'EUROPE
DE MONTGOLFIÈRES**

à partir de 18h au circuit de
Haute-Saintonge Jean-Pierre
Beltoise à La Genétouze
renseignements 05 46 48 49 29
ou 05 46 48 12 11

6 AOÛT

COUPE D'EUROPE DE MONTGOLFIÈRES

à partir de 18h30
à l'aérodrome de Jonzac Neulles

renseignements 05 46 48 49 29
ou 05 46 48 12 11

7 AOÛT

FÊTE DU PORT

à Vitrezay
à partir de 11h et toute la journée

renseignements 05 46 49 89 89

DU 16 AU 26 AOÛT

FESTIVAL DES SOIRÉES MUSICALES EN VAL DE SEUGNE

à Fontaines-d'Ozillac
renseignements 05 46 48 49 29
ou 05 46 48 08 79

20 AOÛT

SITES EN SCÈNE SPECTACLE SON ET LUMIÈRE « LA VOIE ROYALE »

à 21h30 à Montlieu-la-Garde

renseignements 06 86 85 88 34

20 AOÛT

7ÈME FESTIVAL CAGUILLES ET CIE

à partir de 14h30
à Saint-Ciers-du-Taillon

3 ET 4 SEPTEMBRE

34ÈME FOIRE AUX POTIERS ET VERRIERS

à Soubran, à partir de 10 h
renseignements 06 74 30 00 73

11 SEPTEMBRE

FÊTE DE LA VOIE VERTE

à Saint-Palais-de-Négrignac
randonnées pédestres,
animations pour enfants et toute la famille

DU 16 AU 18 SEPTEMBRE

39ÈME ÉDITION DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

nombreuses animations,
visites, spectacles, pour découvrir le patrimoine de Haute-Saintonge

TOUT L'ÉTÉ

ANIMATIONS

à la Maison de la Vigne
renseignements 05 46 49 57 11
et à la Maison de la Fête
renseignements 05 46 04 43 67

Retrouvez toute
la programmation culturelle sur
www.jonzac-haute-saintonge.com
et dans les pages du vacancier

DESTINATION Haute-Saintonge

au sud de la Charente-Maritime

Nos incontournables à faire en famille ou entre amis



Les Antilles de Jonzac
17500 Jonzac



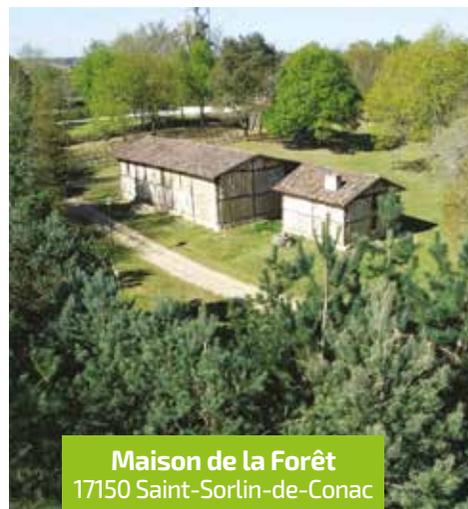
Vitrezay - Échappées nature
17150 Saint-Sorlin-de-Conac



**Maison du Kaolin
Kaolune la carrière St-Georges**
17270 Montguyon



Maison de la Vigne et des Saveurs
17520 Archiac



Maison de la Forêt
17150 Saint-Sorlin-de-Conac



Mysterra
17130 Montendre



Circuit Jean-Pierre Beltoise
17360 La Genétouze



**Hôpital des Pèlerins,
et son jardin médicinal**
17800 Pons

www.jonzac-haute-saintonge.com  

DU 4 AU 7 AOÛT 2022

22^e Coupe d'Europe de MONTGOLFIÈRES

27^e Coupe du Monde des Dames

Jeudi 4 août

▶ 18H (PÔLE MÉCANIQUE)
LA GÉNÉTOUZE / LE FOUILLOUX

Vendredi 5 août

▶ 18H30 • ANGOULÊME

Samedi 6 août

▶ 18H30 • JONZAC

Dimanche 7 août

▶ MAINFONDS • GRAND MEETING AÉRIEN
NOUVELLE AQUITAINE AIRSHOW

ACHAT
BILLETS
en ligne
sur

mainfonds.com

MAINFONDS AUBEVILLE 16 SUD CHARENTES

05 45 64 18 98 www.mainfonds.com   



CHARENTE
LE DÉPARTEMENT



COURVOISIER SAS

À SAINT-SORLIN-DE-CONAC



LOCATION DE PONTON CARRELET



TIR À L'ARC



TROTT ÉLECTRIQUE
Location de VTC, VTT et VAE



CROISIÈRES À BORD DU SAINTONGEAIS
sur l'estuaire de la Gironde
réservez votre billet en ligne



Remontée de l'estuaire en canoë-kayak



Sentiers pédestres & animations nature



Balade à dos d'âne ou calèche



Tél. 05 46 49 89 89
www.portvitrezay.com



SUIVI DE LA MIGRATION post-nuptiale des passereaux paludicoles
Station de suivi des oiseaux migrateurs en août, par BioSphère Environnement

Retrouvez-nous sur les réseaux #VitrezayEchappéesNature